



**HAL**  
open science

## Courchevel, une station de sports d'hiver héritée de Vichy ?

Bruno Berthier

► **To cite this version:**

Bruno Berthier. Courchevel, une station de sports d'hiver héritée de Vichy ?. L'œuvre législative de Vichy, d'hier à aujourd'hui. Rupture(s) et continuité(s), CDPPOC (Université Savoie Mont Blanc); CERCLE et CRDEI (Université de Bordeaux), Oct 2014, Chambéry, France. pp.229-265. hal-01505034

**HAL Id: hal-01505034**

**<https://hal.science/hal-01505034>**

Submitted on 11 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'ŒUVRE LÉGISLATIVE DE VICHY, D'HIER À AUJOURD'HUI

RUPTURE(S) ET CONTINUITÉ(S)

Sous la direction de Clément Benelbaz, Charles Froger,  
Sébastien Platon et Bruno Berthier

# Courchevel, une station de sports d'hiver héritée de Vichy ?

Bruno Berthier

*Maître de conférences en histoire du droit à l'Université Savoie-Mont-Blanc*

Pourquoi proposer, dans le cadre d'un colloque chambérien consacré à l'étude de l'œuvre législative de Vichy entendue sous l'angle des ruptures et de la continuité, au risque de sombrer dans un localisme stérile de pure circonstance, une monographie de la célèbre « station » de Courchevel ? Pourquoi, en substance, prétendre alourdir la somme de ces contributions scientifiques avec une communication consacrée à ce thème de prime abord bien trop savoyard pour ne pas apparaître hors de propos, de la genèse d'un complexe de sports d'hiver ? Fût-il depuis près de sept décennies celui de « la » station de tous les superlatifs aux yeux du grand public, doublé pour les spécialistes de l'aménagement montagnard du concept archétype de la station dite « de deuxième génération<sup>1</sup> ».

Or le lien rattachant au régime de Vichy cette ville nouvelle étagée en plusieurs unités sur le terroir de la commune de Saint-Bon, en moyenne Tarentaise – et tout particulièrement son quartier amont de Courchevel 1850 édifié *ex nihilo* sur la pelouse de l'alpage des Tovets<sup>2</sup> au lendemain ou presque de sa piteuse

---

1. Pour une monographie générale de Courchevel, consulter : L. Chavoutier, *Saint-Bon-Courchevel, de la cellule rurale à la station phare*, Saint-Alban-Leyse, Trésors de la Savoie, Imprimerie Gaillard, 1978, 128 p. ; M. Charvin, *Histoire de Courchevel Saint-Bon*, Montmélian, Les Savoisiennes, La Fontaine de Siloé, 1996, 387 p. ; G. Leprêtre, *L'épopée de Courchevel : 1946 – 1996. 50 ans d'histoire de Courchevel racontés par ceux qui l'ont vécue*, Montmélian, Savoie Vivante, La Fontaine de Siloé, 1996, 251 p. ; pour une étude succincte centrée sur l'apport de la station de tous les superlatifs à l'architecture comme à l'urbanisme montagnards, v. aussi J.-F. Lyon-Caen, « Courchevel 1850 : la "superstation" des Alpes françaises. L'invention d'une pensée nouvelle pour l'urbanisme et l'architecture en montagne », *Rev. de géographie alpine* 1996, vol. 84, n° 3, p. 51-69.

2. Le toponyme ancestral de « Courchevel » relève des confins de l'actuel quartier de Courchevel 1550. C'est en effet par un vote du 30 nov. 1946 que le conseil général de la Savoie, à la requête insistante de son président Pierre Mossion de La Gontrie, opte en faveur de cette appellation jugée plus opportune que celle des « Tovets », pour de prosaïques considérations de marketing, pourtant



dissolution –, quoique mal connu, souvent mal compris, s'avère pourtant éclairant à plusieurs titres. Car au-delà de l'emblème d'une sèche pratique, d'un ouvrage purement administratif ou, pour mieux dire, d'un modèle en tous points technocratique de mise en œuvre d'un ambitieux projet d'urbanisme, la station de Courchevel témoigne aussi dans son essence, même effectivement lancée par les instances politiques et administratives de la Libération à l'automne 1945, d'une part notable de l'idéologie de Vichy. Soit celle d'un régime plus déroutant que jamais pour l'entendement actuel, à la fois légitimement discrédité pour la postérité par la faute de son engagement collaborationniste ou encore plus nettement de sa législation raciale, mais dont l'action normative protéiforme et par conséquent l'héritage institutionnel induit ne sauraient se résumer à ces seuls aspects abjects.

De manière quasi symbolique, les séances du présent congrès se déroulent à Chambéry dans les locaux de la présidence de l'Université Savoie-Mont-Blanc. À quelques centaines de mètres de la salle du château des ducs de naguère où, le 29 octobre 1945, lors de sa première séance officielle, le nouveau conseil général de la Savoie, fraîchement élu, après avoir délibéré du bien-fondé d'un programme d'équipement touristique, vote le principe de création et d'exploitation en régie d'une « superstation » de sports d'hiver dans le but avoué de participer tout autant à l'effort de reconstruction morale d'un pays ravagé par cinq années de guerre, dont quatre de sévère occupation, qu'à la reconstitution urgente de son appareil économique et social. Dès l'origine, par conséquent, cette « station phare » relève, par la vertu d'une volonté politique sans équivoque, du laboratoire à ciel ouvert de l'aménagement montagnard. Et, forte de son statut incontestable de gabarit institutionnel, joue le rôle d'initiateur inlassable des modes architecturales et des styles décoratifs, de lieu d'expérimentation de la confection d'un domaine skiable à part entière puis de l'entretien quotidien de chacune de ses pistes, de vecteur de développement de campagnes publicitaires participant en quelques décennies à peine à la consolidation d'un mythe décliné dans toutes les langues. De ce fait, en rien dévalorisée par l'apparence d'un enlèvement dans son terreau trop local, la problématique de l'analyse de l'idéologie comme du mode opératoire déterminant dans le démarrage de l'épopée de Courchevel parvient indirectement à la gageure de l'illustration de la plupart des thématiques, pourtant si diverses, abordées dans les pages de ce riche recueil d'Actes.

Il suffit paradoxalement, et pour en convaincre définitivement un lecteur le cas échéant dubitatif, d'évoquer deux instantanés d'avant-guerre de prime abord sans aucun lien avec leur épilogue de la Libération. Hiver 1937. Pierre Cot, ministre de

---

le lieu d'implantation de l'actuelle station de Courchevel 1850 à l'altitude réelle de 1 746 mètres au centre urbain de celle-ci. Quant à la forme moderne « Courchevel », elle peut provenir par aphérèse de la souche romane *escorchevel* (également déclinée en *écortzevé* dans sa forme dialectale), issue du rapprochement d'*excorticare* (du bas latin « écorcer ») et du nom de l'animal, en l'occurrence le *vel* ou veau « écorché » (littéralement « dépouillé ») en ces lieux par les bergers, dans le cadre d'une activité habituelle de boucherie. Mais il peut également avoir signifié le pâturage infesté d'herbe rèche blésant jusqu'au sang la langue de ces jeunes bovins. V., A. Gros, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de la Savoie*, Belley, Aimé Chadue, 629 p., p. 171 ; J.-F. Lyon-Cæn, *Chappis, Pradelle, Rey-Millet. Courchevel naissance d'une station*, Paris, Éd. du Linteau, 2013, 150 p., p. 34.



l'Air en exercice en marge de son statut de Savoyard indigène<sup>3</sup> – il est en parallèle maire de la commune rurale de Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier, en Combe de Savoie, et depuis 1928 élu député dans la circonscription électorale de Chambéry Sud –, flanqué du futur héros de la Résistance Jean Moulin, son directeur de cabinet devenu un intime lors d'une affectation à la sous-préfecture d'Albertville, treize ans plus tôt<sup>4</sup>, a invité le secrétaire d'État au tourisme Léo Lagrange<sup>5</sup> à venir goûter les joies de la neige dans la « station » émergeant de manière plus ou moins spontanée de l'ancien village de Val-d'Isère, sans plan d'ensemble, par la seule vertu de l'initiative privée d'une poignée d'habitants avisés. Le 22 février, d'importantes avalanches coupent bientôt la seule route d'accès à ce site d'altitude. Aussitôt les journaux nationaux, assurant ainsi la publicité indirecte du site autant que celle de l'imaginaire des sports d'hiver, font leurs gros titres de cette délégation ministérielle

3. Pour une biographie fouillée de Pierre Cot (1895-1977), se reporter à la somme de S. Jansen, *Pierre Cot, un antifasciste radical*, Paris, Fayard, coll. « Nouvelles études contemporaines », 2002, 680 p. ; pour une mise au point au sujet de l'accusation lancinante, depuis les années 1930, de prétendus liens tissés par l'intéressé avec les services secrets soviétiques dont il serait devenu l'un des relais français (à l'instar de son ami et directeur de cabinet ministériel, Jean Moulin), thèse reformulée par Thierry Wolton lors de la parution, en 1993, de son essai historique *Le grand recrutement*, se reporter not. à : S. Berstein, R. Frank, S. Jansen et N. Werth, *Rapport de la Commission d'historiens constituée pour examiner la nature des relations de Pierre Cot avec les autorités soviétiques*, Paris, B & Cie, 1995, 70 p.

4. Les deux hommes sont devenus intimes lors de l'affectation du jeune sous-préfet – à vingt-six ans, il est en effet le plus jeune membre du corps préfectoral français – à Albertville, en 1925. C'est d'ailleurs en Combe de Savoie, l'année suivante, en la commune de Betton-Bettonet, qu'il épouse Margueritte Cerruti, issue d'une « vieille » famille originaire de Moutiers, avant que le couple ne divorce dès 1928. Sur place il laisse le souvenir d'un jeune commis de l'État exempt de toute forme d'affectation mondaine, en empathie avec les populations locales. Très soucieux, not., du développement économique de vallées enclavées et de villages de montagne difficiles d'accès par le moyen d'un tourisme d'hiver balbutiant dont il se fait le promoteur inlassable, s'efforçant par exemple de favoriser l'essor d'une « station » sur le site des Avanchers, préfiguration de près d'un demi-siècle du démarrage de l'actuelle Valmorel. La bibliographie concernant la grande figure de la Résistance est évidemment pléthorique. Sur la « période savoyarde » et l'illustration de sa passion pour une montagne enneigée découverte en Savoie, consulter néanmoins les documents de l'exposition « Redécouvrir Jean Moulin (1899-1943) » organisée par le musée Jean-Moulin au cours de l'année 2013 et désormais en accès libre sur son site web : <http://www.itineraire-jean-moulin.fr/expo/2>

5. Intellectuel engagé à gauche, avocat, journaliste, parlementaire à compter de 1932, puis sous-secrétaire d'État aux Sports et à l'Organisation des loisirs du gouvernement de Front populaire (1936) auprès du ministre de la Santé publique Henri Sellier, Léo Lagrange (1900-1940) demeure indissociablement attaché, dans la mémoire nationale, à la consécration légale des « congés payés » comme à la promotion conjointe du sport de masse et des auberges de jeunesse. C'est au demeurant sous son égide, par la vertu des fameux billets populaires de congés annuels valant de substantielles réductions sur le coût du transport ferroviaire et le droit d'accès aux téléphériques, que sont organisés à grand renfort de publicité, dès l'hiver 1937, les premiers départs à la neige par trains spéciaux. Sur le thème de l'élaboration du mythe derrière la figure du héros mort pour la France, v. le volume d'actes édité par C. Bouneau et J.-P. Callède, *Léo Lagrange : une perspective de renouvellement dans la construction des nouvelles générations ?*, Pessac, Éd. de la MSH d'Aquitaine, 2012, 221 p. ; (v. tout particulièrement J. Saint-Martin et M. Attali, « Quand le stade devient le rival du sanatorium ou de l'hospice : Léo Lagrange et la naissance des loisirs sportifs dirigés sous le Front populaire », *loc. cit.*, p. 41-67 et P. Guillaume, « Sports et loisirs et jeunesse ouvrière », *ibid.*, p. 69-79).

du gouvernement de Front populaire piégée plusieurs jours durant en Tarentaise par le déchaînement des éléments<sup>6</sup>. Or, l'année précédente, dans l'indifférence générale, ne serait-ce qu'en Savoie, un jeune polytechnicien également originaire de la contrée, Maurice Michaud, alpiniste chevronné quoique ne se consacrant pas encore à la pratique assidue du ski, a été nommé à Moûtiers ingénieur d'une subdivision des Ponts et Chaussées de Tarentaise ayant compétence, à l'amont de la vallée, jusqu'en ces confins des sources de l'Isère<sup>7</sup>. Autrement dit, bien avant le lancement véritable de l'aventure de Courchevel, quelques-uns de ses instigateurs incontournables sont déjà en place, en Savoie.

Puis la guerre éclate et « l'étrange défaite », selon la judicieuse formule de Marc Bloch<sup>8</sup>, est scellée par la mise en place équivoque du régime de Vichy. Du fait de l'instauration progressive de la politique de franche collaboration avec l'occupant, mâtinée d'un antiparlementarisme viscéral, la mise à l'écart des cadres aux idéaux incompatibles avec l'idéologie désormais en vogue dans les bureaux des hautes sphères administratives s'accélère entre les derniers mois de 1941 et les premiers de ceux de l'année suivante. Qu'advient-il alors, sur fond de purge du personnel d'État jugé indésirable, de chacun des protagonistes des deux événements savoyards évoqués à l'instant ? En l'occurrence, si l'officier de réserve Léo Lagrange a fait don de sa vie sous l'uniforme, lors de la campagne de France, devançant le sacrifice de la sienne par Jean Moulin sur l'autel de l'action clandestine, Pierre

6. Pour échapper au piège, la caravane des intéressés gagne Tignes skis aux pieds, par les hauts, afin d'éviter le passage de l'étroit des gorges de Malpasset – les bien nommées – exposées aux sournaises coulées de neige fraîche.

7. Personnage charismatique méconnu du grand public, le Savoyard Maurice Michaud (1905-1973), polytechnicien et diplômé de l'École des ponts et chaussées, est pourtant ès qualités d'ingénieur des Ponts et Chaussées de l'arrondissement de Tarentaise (1937) puis de Chambéry-Aix-Chautagne (1945), de directeur départemental de la reconstruction du département de la Savoie (1948) et enfin de directeur départemental des Ponts et Chaussées (1952), le véritable coordonnateur technique, pour le compte du conseil général, du lancement de la station de Courchevel. Fort de cette expérience convaincante, il devient d'ailleurs très rapidement l'artisan incontournable de l'équipement touristique des montagnes françaises entendues dans leur ensemble, initiateur du fameux « plan neige » des années 1960-1970 en dirigeant successivement la Commission interministérielle d'aménagement de la montagne (CIAM) créée à cet effet en 1964, puis le Service d'études d'aménagement touristique de la montagne (SEATM) développé à sa suite en 1970. Or, curieusement, pour partie parce que l'intéressé n'a pas jugé opportun de rédiger de « mémoires », aucune biographie d'importance ne lui a été consacrée à ce jour. Certes déjà décédé de longue date lors de la confection, au mitan des années 2000, par exemple, d'une galerie de portraits par l'essayiste Philippe Révil et la photographe Raphaëlle Helle – *Les pionniers de l'or blanc*, Grenoble, Glénat, 2004, 200 p. –, il est cependant l'un des absents incontestables de l'ouvrage (comme il l'est tout aussi paradoxalement, autre exemple singulier, de celui, collectif et kaléidoscopique, *Histoire d'histoires. Hommes & femmes. Ils ont fait la Savoie* [au cours du xx<sup>e</sup> siècle], Aix-les-Bains, Éd. Questio, 2004, 267 p.). V. néanmoins la courte notice biographique rédigée par J.-F. Lyon-Cæen sur le site web de l'inventaire du patrimoine de la région Rhône-Alpes : <http://www.parcoursinventaire.rhonealpes.fr/stationski/-Maurice-Michaud-.html>

8. Est-il formule plus judicieuse que celle du titre de l'ouvrage rédigé à chaud, mais publié après l'exécution du célèbre historien par les Allemands, le 16 juin 1944, pour comprendre les ressorts d'un effondrement national aussi soudain, lors de la bataille de France de juin 1940 ? V., M. Bloch, *L'étrange défaite*, Paris, Éd. Franc-Tireur, 1946, 215 p.

Cot, s'il n'avait rejoint Alger après un exil de trois ans aux États-Unis<sup>9</sup>, n'aurait de toutes manières pas pu croiser son compatriote Maurice Michaud. Par contre, dans l'*oflag* où il est retenu prisonnier sous son statut d'officier de réserve, conséquence au long cours de la débâcle de juin 1940, ce dernier se lie d'amitié avec l'un des acteurs majeurs de la genèse de Courchevel en la personne de Laurent Chappis, un autre de ses « pays<sup>10</sup> ». Et là, dans le dénuement presque total, dans le cadre *a priori* improbable de l'Université de captivité, l'ancien étudiant des Beaux-Arts de Paris épris de grands espaces, ivre de sports de glisse une fois l'hiver venu, « l'anarchitecte<sup>11</sup> » visionnaire, l'urbaniste iconoclaste, le futur trublion du plan neige et fréquent contradictoire d'un « père Michaud » très tôt affublé par ses nombreux détracteurs du sobriquet de « dictateur de la neige<sup>12</sup> », s'attelle sous les encouragements de son aîné à la rédaction d'une thèse de fin d'études en urbanisme consacrée à l'aménagement touristique du massif de la Vanoise<sup>13</sup>. L'unité de temps se révèle singulière à défaut de se conjuguer à celle de lieu, dans le cours de cette intrigue à la fois contrariée et sublimée par la guerre, pour prétendre respecter les formes académiques du théâtre classique. Faute de connaître, pour cause de captivité, les travaux de la « mission 42-43 » diligentée par le Commissariat général à l'éducation générale et aux sports (CGEGS) sous la responsabilité de l'ingénieur

9. Il est déchu de la nationalité française, mis en accusation par la Cour suprême de Justice de Riom et ses biens – y compris ceux de famille, en Savoie – sont par ailleurs confisqués pour indignité nationale.

10. Auteur malheureux de plusieurs tentatives d'évasion, Laurent Chappis (1915-2013) goûte de différents camps de prisonniers tant en Allemagne qu'en Autriche, de 1940 à 1945. En l'occurrence, c'est au sein de l'*oflag* 10D, situé près de Hambourg, qu'au début de l'été 1942 il fait la connaissance de son aîné savoyard Maurice Michaud.

11. Titre judicieux de la monographie consacrée par Philippe Révil à l'intéressé : *L'anarchitecte. Laurent Chappis rebelle de l'or blanc*, Chamonix, Éd. Guérin, 2002, 227 p.

12. En 1975, à l'occasion d'une enquête brossée dans un style ouvertement polémique, Danielle Arnaud reprend à son compte, pour l'assombrir encore, la formule titre (également publiée en couverture du magazine) d'un dossier publié dans le n° 812 de l'hebdomadaire d'information *L'Express* en date du 9 janv. 1967 : « À l'origine de cette politique volontariste, Maurice Michaud en sera, tout naturellement, le bras séculier. Plus qu'un exécutant zélé, un véritable "dictateur de la neige". C'est lui, en fait, qui va ourdir presque clandestinement toute la politique de la montagne en France, durant une dizaine d'années. Courchevel lui a servi de banc d'essai, il n'entend pas s'arrêter en si bon chemin. Attiré par l'exercice du pouvoir, il n'aura de cesse d'être le seul maître de la montagne française. [...] Doté de pouvoirs immenses, il fait la pluie et le beau temps », *La neige empoisonnée*, Paris, Alain Moreau, 299 p. + ann. non paginées, p. 35.

13. Après avoir déjà obtenu six mois plus tôt son diplôme d'architecte, alors en captivité à l'*oflag* 4D dans la banlieue de Dresde, grâce au rendu d'un projet de bâtiment pour l'école de haute montagne de Chamonix, c'est à l'occasion de discussions récurrentes de l'automne 1942 à la fin de l'été 1943, au sujet de leurs chères montagnes savoyardes, qu'au sein du camp autrichien 17A d'Edelbach où les deux hommes ont été transférés, Laurent Chappis entreprend au contact de Maurice Michaud une thèse en urbanisme. Cette dernière, consacrée à l'aménagement des Trois Vallées, interrompue près d'un an pour cause de nouvelle évasion manquée, est enfin achevée dans l'hiver 1945 tandis que son inspirateur a été déplacé près de Lübeck. Mais du fait de l'enchaînement rapide des événements, en ces derniers mois du conflit mondial, le document, laborieusement préparé faute d'une documentation adéquate, est de toute manière égaré par les services postaux du Reich quelque part entre l'Autriche et la France où il semble ne jamais être arrivé à destination. Sur tous ces points, v. P. Révil, *L'anarchitecte* [...], *op. cit.*, p. 30-48.



Gérard Blachère<sup>14</sup>, l'impétrant ignore qu'il planche isolément, à sa manière, sur un projet cependant très semblable à celui dit des « Trois Vallées » élaboré dans un tout autre contexte par d'anciens collègues de son propre directeur de recherche demeurés, pour certains, en poste à la subdivision de Moûtiers, dans leurs chères montagnes savoyardes<sup>15</sup>.

Avec l'arrivée de Pierre Laval aux affaires, le régime de Vichy s'enlise toujours plus avant dans l'intelligence avec l'ennemi comme, bien plus grave encore au regard de la postérité, il se discrédite à jamais, courant 1943, par le zèle de sa politique raciale. Les organisations profondément concurrentes de la Résistance parviennent néanmoins à se structurer tant bien que mal, annonçant le mouvement, irrésistible à compter de l'été 1944, passé le double épisode délétère de l'instauration d'institutions provisoires régies par une logique d'exception et de mise en œuvre d'un processus parfois sommaire d'épuration, de retour progressif à l'ordre républicain. Il est donc temps de revenir au troisième instantané constitué à l'issue de la guerre, par le déroulement de cette fameuse séance d'intronisation à Chambéry, fin octobre 1945, du nouveau conseil général de la Savoie. L'instance est certes présidée par Pierre Mossion de La Gontrie, figure tonitruante du barreau chambérien à la veille de sa consécration politique au rang de sénateur et, sur le plan local, de premier édile de la commune de Saint-Bon-Courchevel<sup>16</sup>. Mais c'est bel et bien Pierre Cot qui, président de la commission des finances, y rapporte en

14. Pour une biographie de Gérard Blachère (1913-2011), alpiniste et skieur hors pair – il a notamment laissé son nom à un système de cotation de la difficulté des itinéraires de ski de randonnée –, diplômé de l'École polytechnique et de celle des Ponts et Chaussées, ingénieur des Ponts et Chaussées de l'arrondissement de Briançon de 1939 à 1944 et en parallèle chef du Service de l'équipement sportif de la montagne (soit le SESM placé sous la tutelle de la Direction de l'équipement sportif du CGEGS), de l'automne 1942 à l'automne 1945 puis, à la suite de diverses fonctions en France et à l'étranger, directeur de la construction au ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (1956) et enfin directeur du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) de 1957 à 1974, v. A. Travers, *Politique et représentation de la montagne sous Vichy. La montagne éducatrice 1940-1944*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces et temps du sport », 2001, 286 p., p. 69-75.

15. Le 24 août 1942, la Direction de l'équipement sportif (DES) du Commissariat général à l'éducation générale et aux sports (CGEGS, lui-même rattaché au secrétariat d'État à l'Éducation nationale), désireuse de promouvoir la création d'une station de standing international, constitue trois missions d'études distinctes placées sous l'égide de Gérard Blachère afin de prospecter des sites favorables dans les massifs du Mont-Blanc (Haute-Savoie), de la Vanoise (Savoie) et des environs du col de Vars (Hautes-Alpes). Rendu au printemps 1943, le document final est resté sans effet en Savoie puisque, le 28 août suivant, le CGEGS jette son dévolu sur le projet d'aménagement de Vars, préconisant plusieurs options inspiratrices, à la Libération, de nombreux choix stratégiques arrêtés par Maurice Michaud et ses collaborateurs. V. ci-après note 96.

16. Natif de La Rochelle mais définitivement installé en Savoie à compter de son inscription au barreau de Chambéry, en 1930, le vicomte Pierre Mossion de La Gontrie entame une carrière politique de radical-socialiste par son élection au conseil général de Savoie dès 1938, qu'il préside ensuite de 1945 à 1951. Tout d'abord conseiller municipal de Chambéry (1945-1947), il est ensuite maire de Saint-Bon-Courchevel de 1959 à 1968, en parallèle de l'exercice d'un mandat au long cours de parlementaire l'autorisant à siéger sans interruption au Conseil de la République puis au Sénat, de 1948 à 1968. Figure charismatique de la Savoie politique de l'après-guerre et des Trente Glorieuses, aucune étude biographique d'envergure ne lui est cependant consacrée. Pour une notice succincte, v. néanmoins le *Dictionnaire des parlementaires français. 1940-1958*, Paris, Doc. fr., t. V, 2005, 568 p., p. 37-38 ; v. égal. le site web du Sénat : [http://www.senat.fr/senateur/de\\_la\\_gontrie\\_pierre000068.html](http://www.senat.fr/senateur/de_la_gontrie_pierre000068.html)

faveur du principe de création d'une station de sports d'hiver et y arrache à ses pairs la commande au service départemental des Ponts et Chaussées d'un rapport technique d'expertise. L'affaire est rondement menée puisque le 23 novembre suivant Maurice Michaud présente à l'assemblée commanditaire une étude succincte, ouvertement favorable à un projet d'aménagement des pentes du massif de la Saulire. À titre personnel, il est déjà convaincu de l'excellence du site par la lettre du synthétique rapport de la « mission 42-43 », tombé entre ses mains à son retour de captivité et dont il s'est empressé de vérifier les suggestives conclusions, sur le terrain, en compagnie d'un Laurent Chappis avec lequel il a recomposé pour l'occasion, à l'entame de l'été 1945, l'improbable sinon hétéroclite duo agrégé deux ans plus tôt derrière les barbelés de l'*oflag* autrichien 17A d'Edelbach. Dans une assemblée ouvertement marquée à gauche, reprenant singulièrement à son compte, par un vote officiel du 26 novembre 1945, l'ébauche d'un projet à porter au crédit sinon du gouvernement de Vichy à proprement parler, du moins des services technocratiques de l'appareil d'État mis à contribution dans l'exécution technique de son programme<sup>17</sup>, les skieurs relèvent pourtant de l'exception notoire. Parmi les conseillers généraux présents, seuls Pierre Cot et son très jeune cadet Jean Delachenal ont déjà chaussé une paire de skis<sup>18</sup> !

Fraîchement épurées, les institutions administratives déconcentrées reprennent leur rythme de labeur. Du fait de la destruction ou de l'obsolescence de nombreuses infrastructures de production comme d'une économie anémiée, la tâche s'avère aussi impérieuse qu'immense. Pour le compte du ministère de l'Équipement et de la Reconstruction, le tonitruant Maurice Michaud devient ainsi en quelques années le maître incontesté des rouages d'une administration des Ponts

17. Suite à l'exposé de Maurice Michaud et sur rapport de Louis Camille Sibué (1902-1957, figure savoyarde de la SFIO, député de la Savoie de 1936 à 1942 puis de 1951 à 1956, sous-secrétaire d'État de 1956 à 1957), le conseil général crée officiellement, ce 26 nov. 1945, une commission spéciale des sports d'hiver chargée de superviser le programme d'aménagement touristique de la région des « Trois Vallées » préconisé sous l'Occupation par la Direction de l'équipement sportif et dorénavant confié pour exécution aux services départementaux des Ponts et Chaussées dirigés *de facto* par un Maurice Michaud pourtant ingénieur du seul arrondissement de Chambéry. Sur le rappel de ces faits, émaillé d'anecdotes et de souvenirs personnels, se reporter au précieux témoignage de Laurent Chappis : *Ma montagne... du rêve à la réalité. 50 ans d'études d'urbanisme en montagne*, Chambéry, FACIM, 2003, 331 p. dactyl. + [nombreuses] planches non paginées, p. 4-18 et *Ma montagne... du rêve à la réalité, t. 2, 50 ans d'études d'architecture en montagne et ailleurs*, Chambéry, FACIM, 2005, 276 p. dactyl. + [nombreuses] planches non paginées, p. 18-32. Pour un exposé certes succinct des mêmes événements, mais plus aisément accessible, v. aussi J.-F. Lyon-Cæn, *Chappis, Pradelle, Rey-Millet. Courchevel naissance d'une station*, op. cit., p. 19-35.

18. Témoignage oral de l'intéressé, l'un des héros de la fameuse section d'éclaireurs skieurs du 13<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins distinguée pour son engagement lors des combats de la Libération en Haute-Tarentaise, not. lors d'une bataille du Roc Noir livrée dans des conditions hivernales dantesques en mars-avr. 1945. Quelques mois plus tard, Jean Delachenal, né en 1924 et par conséquent âgé de vingt et un ans, rejeton à l'égal de Pierre Cot d'une vieille famille de notables savoyards implantée en Combe de Savoie, est le benjamin de l'assemblée départementale. Il occupe au sein du conseil général élu quelques semaines plus tôt – le scrutin a eu lieu fin sept. – le siège libéré par son père Joseph (1881-1970) auquel il succède également à la tête de la municipalité de Saint-Pierre-d'Albigny, de 1947 à 1971, puis à l'Assemblée nationale en qualité de député de la première circonscription de la Savoie, élu sous l'étiquette du Centre national des indépendants, de 1958 à 1973.

et Chaussées mobilisés contre toute attente, par son intermédiaire, au profit de l'œuvre titanesque sans guère de liens avec leurs missions traditionnelles d'un aménagement touristique volontariste, à grande échelle, de la montagne française entendue dans son ensemble<sup>19</sup>. Pour partie grâce à son entregent, à l'épaisseur de son carnet d'adresses, à sa connaissance fine des réseaux de pouvoir et de décision, à sa formidable capacité de mobilisation des énergies et de déclenchement des opportunités politiques ou financières, ce chantier multiforme dans sa dimension institutionnelle et industrielle se mue, à l'aube des années 1960 et à l'instar des programmes aéronautique et nucléaire, en grande cause nationale. Le père spirituel du fameux plan neige développé lors des décades gaullienne puis pompidou-giscardienne est d'ailleurs fauché par la mort en 1973, à la grande stupeur d'un entourage aux yeux duquel il semblait par mimétisme constitué du même roc que celui des montagnes savoyardes, au poste de directeur d'un Service d'études et d'aménagement touristique de la montagne (SEATM) spécialement créé à sa mesure lorsque avait sonné l'âge réglementaire de la retraite de la fonction publique d'État, œuvrant en sous-main, dans un étrange entre-deux statutaire, dans l'orbite de la Commission interministérielle pour l'aménagement de la montagne (CIAM). Mais dans l'ombre de « l'homme de quart<sup>20</sup> » veillant avec un soin jaloux, fort d'un charisme quasi tyrannique, au devenir des territoires d'altitude par lui repérés pour leurs qualités intrinsèques de domaines skiables, la fine équipe de pionniers des Laurent Chappis, Denis Pradelle, Pierre Jomain, Marcel Bétemps, Roger Laurent, Jean Cambau, Jean Cattelin, Marcel Regottaz, Vincent Cambau et consorts<sup>21</sup>, tous artisans à titres divers de la fabuleuse épopée de l'or blanc – ès qualités d'architectes, d'urbanistes, d'ingénieurs ou de techniciens hors pair –, sont mus par une semblable approche de la montagne. De son enfance dans l'entre-deux-guerres à son arrivée aux responsabilités, au lendemain de la Libération, cette génération a été nourrie jusqu'à la satiété de l'idéologie dominante d'un homme nouveau régénéré par la montagne. Concept cultivé avec un unanimité déroutant du mitan

19. Nommé ingénieur en chef des Ponts et Chaussées en 1947, il quitte la mort dans l'âme « ses » chères montagnes pour le ministère de la Défense, à Paris, avant de revenir en Savoie dès 1948 avec le titre de directeur départemental de la reconstruction, qu'il cumule à compter de 1952 – fracassant retour aux sources – avec celui de directeur départemental des Ponts et Chaussées. Son coup de génie est notamment, après en avoir convaincu du bien-fondé son ministre de tutelle Eugène Claudius-Petit (1907-1989), d'y encourager le « transfert » depuis les régions effectivement les plus durement sinistrées du Nord de l'Hexagone vers les Alpes, et en vue du financement d'un chantier des « stations » en panne de financement, de fonds initialement alloués au titre des dommages de guerre.

20. Formule imputable au documentariste Jean-Noël Roy, dans un reportage diffusé par l'ORTF en 1965.

21. Parmi tous ces acteurs à des titres divers de l'épopée de Courchevel, il convient toutefois de relever le rôle déterminant joué par : Denis Pradelle (1913-1999), architecte et cofondateur avec Laurent Chappis, en 1946, à Courchevel où il réside jusqu'en 1958, de l'Atelier d'architecture à Courchevel (AAC) ensuite commué en Atelier d'architecture en montagne (AAM) ; Jean Cattelin (né en 1928), responsable de l'entretien des pistes de Courchevel depuis 1952, adjoint à ce poste d'Émile Allais de 1954 à 1964, puis directeur des services techniques de la station de 1964 à 1984 et, en parallèle, de l'ensemble des Trois Vallées ; Vincent Cambau, ingénieur des Ponts et Chaussées, responsable de l'arrondissement de Maurienne puis de Tarentaise de 1949 à 1964, adjoint de Maurice Michaud au CIAM de 1964 à 1971, puis au SEATM dont il prend la direction à sa suite, de 1971 à 1975.



des années 1920 au tournant des années 1960, en dépit de nuances minimes de définition inhérentes à la succession des régimes beaucoup plus qu'au contenu effectif des différentes options revendiquées sur chacune des cases de l'échiquier politique<sup>22</sup>. Ce qu'illustre, si besoin était, toute cette période d'âge d'or de la littérature de montagne par exemple, portée au sommet dans le registre des Lettres françaises par la plume suggestive d'un Roger Frison-Roche s'accommodant sans état d'âme apparent des louanges dithyrambiques de la critique vichyste de *Premier de cordée*<sup>23</sup> avant celle, gaulliste, des *Montagnards de la nuit*<sup>24</sup>.

Aujourd'hui encore, la sombre période de l'Occupation demeure occultée, mal perçue dans sa déroutante équivoque par une mémoire collective pétrie de grossiers stéréotypes. La problématique de l'aménagement montagnard n'échappe pas à cette règle fâcheuse. En l'espèce comme en tant d'autres, l'histoire semble curieusement reprendre soudain un cours légitime à l'issue d'une parenthèse vide, d'un épisode indicible séparant ici les temps de la préhistoire des sports d'hiver immortalisés par le trait de ligne claire ou le pinceau vaporeux, tour à tour moqueur et poétique, du grand Samivel de *Bonhommes de neige*<sup>25</sup>, de l'effervescence sonore des grands chantiers de BTP restituée dans le feuilleton télévisuel *Les Sesterain ou le Miroir 2000* réalisé pour l'ORTF par les compères François Villiers et Jean Couturier<sup>26</sup>. Comment

22. Pour une illustration éclairante de la remarquable continuité des politiques menées en faveur du sport et de l'éducation physique, de 1936 à 1944, via le prisme d'une définition d'activités spécifiquement féminines v. F. Terfous, « Sport et éducation physique sous le Front populaire et sous Vichy : approche comparative selon le genre », *STAPS* 2010/4, n° 90, 120 p., p. 49-58.

23. R. Frison-Roche, *Premier de cordée*, Grenoble, Arthaud, 1942, 318 p. ; phénomène de librairie immédiat quoique initialement publié en feuilleton dans la *Dépêche algérienne*, courant 1941, le roman et sa suite, appliqués à l'exaltation ambiguë du courage, de la volonté comme des valeurs familiales, font l'objet d'un film promu par une critique d'État bienveillante et réalisé dans la vallée de Chamonix par Louis Daquin, en format 35 mm, au prix d'un tournage périlleux lors de l'été 1943. V. à ce sujet, sur le site web de l'INA, un document tiré des actualités cinématographiques de l'époque, consultable sous le lien : <http://culture.rendez-vous.tv/Le-Cinema/tournage-du-film-premier-de-cordee.html>

24. R. Frison-Roche, *Les montagnards de la nuit*, Grenoble, Arthaud, 1968, 352 p. ; l'ouvrage est consacré à l'évocation à peine romancée de la Résistance dans les vallées et massifs savoyards du Val d'Arly, du Beaufortain et de Tarentaise.

25. Samivel, *Bonhommes de neige*, Paris, Didier Richard, 1948, 95 p. ; véritable bijou graphique, d'une poésie éthérée, l'ouvrage reprend les aventures des truculents personnages Samovar et Baculot créés une décennie au préalable, héros du récit *L'amateur d'abîmes*, mais en l'espèce confrontés, malgré leur préférence inchangée pour les espaces alpins vierges, à l'univers exubérant et frelaté de la station en vogue de « Miraneige ».

26. Principalement filmé en Tarentaise entre 1969 et 1970, joué par de prestigieux acteurs (Étienne Bierry, Antoine Marin, Christian Alers, Georges Claisse, Jean-Claude Dauphin, Marie-Christine Barrault, Marie-Hélène Breillat, etc.), le feuilleton est diffusé par l'ORTF en treize épisodes de vingt-six minutes, du 24 sept. au 16 déc. 1971. Soit au moment où, dans les Alpes françaises, battent leur plein les chantiers de construction des stations intégrées dites « de troisième génération » initiées par le plan neige. Dans la fiction, largement inspirée du contexte très polémique de l'aménagement *ex nihilo*, sur les alpages de la commune d'Hauteville-Gondon, du complexe touristique des Arcs, la décision de créer une station de sports d'hiver bouleverse la vie d'un village savoyard – Le Miroir – vue à travers le destin de la famille de son maire, Antoine Sesterain. La réédition du téléfilm en coffret DVD, agrémentée d'un documentaire de témoignages sur le tournage et d'un numéro spécial du magazine, a été réalisée par les soins de l'hebdomadaire *La Tarentaise hebdo* (n° 275 du jeudi 10 nov. 2011, 24 p.). L'œuvre peut également être téléchargée en intégralité via le lien suivant,

parvenir alors à comprendre chaque séquence d'un processus au contraire parfaitement linéaire, mis au gabarit de l'action administrative d'État par la technocratie dirigée avec une application tatillonne par le gouvernement de Vichy, sans prendre sereinement la mesure de ce chaînon manquant, plus ou moins sciemment ignoré pour cause d'indignité nationale ? Fort heureusement, quelques travaux fondateurs ont contribué à éclairer d'un jour nouveau la période, au prix d'un louable souci d'objectivité, échappant à l'écueil d'une tentative de réhabilitation plus ou moins révisionniste de ses aspects les moins reluisants. À l'image de l'étude signée par Alice Travers à laquelle, sous son aspect de synthèse monographique, la présente communication doit beaucoup<sup>27</sup>. Même si de tels travaux scientifiques demeurent trop méconnus, parfois même suspectés d'une malsaine complaisance. Puisse alors l'exemple à cet égard édifiant du lancement de la station de Courchevel contribuer à l'intelligence, exempte de présupposés bien peu scientifiques, d'un pan majeur de l'histoire institutionnelle française du xx<sup>e</sup> siècle méconnu au point de contact de l'idéal de l'homme nouveau avec celui de la consolidation d'une technocratie efficiente.

## I. DES ANNÉES FOLLES AUX TRENTE GLORIEUSES : COURCHEVEL PRODUIT EMBLÉMATIQUE D'UN IDÉAL DE PROMOTION DES VERTUS CIVILISATRICES DE LA MONTAGNE

Le développement récent d'un mode de consommation hédoniste du bien-être à la neige rend aujourd'hui difficilement intelligible le contexte idéologique de promotion, au milieu du xx<sup>e</sup> siècle, de l'aménagement de la montagne et, plus particulièrement, de ses champs de ski. Le spa, le centre aqualudique et le *snow park* actuels ne cadrent plus guère avec les représentations mentales alors communes à tous les promoteurs du plan neige. À Courchevel peut-être plus que partout ailleurs, puisque la station à vertu sociale vantée auprès des instances gouvernementales par le centriste catholique et social Eugène Claudius-Petit, ministre des Travaux publics et de la Reconstruction<sup>28</sup>, s'est transformée en scène glamour des frasques

---

sur le site web de l'INA : <http://www.ina.fr/PackVOD/PACK893468717>. Le scénario du feuilleton télévisé a également donné lieu à la publication d'un roman illustré de nombreuses photographies tirées du film : André Maheux, *Les Sesterain ou Le Miroir 2000. Un feuilleton de François Villiers. Scénario et dialogues d'André Maheux*, Paris, Julliard, 1971, 175 p.

27. A. Travers, *Politique et représentation de la montagne sous Vichy*. [...], *op. cit.*, 286 p.

28. Eugène Petit (1907-1989), le père des premiers plans d'aménagement du territoire en qualité de ministre des Travaux publics et de la Reconstruction, le maire de Firminy commanditaire au milieu des années 1950 auprès de son ami Le Corbusier d'une seconde « cité radieuse » dans le cadre d'une vaste opération de rénovation de la vieille cité minière, découvre Courchevel en mai 1951 à l'occasion d'une mission d'inspection. Subjugué par le site, enthousiasmé par la dimension sociale et architecturale d'un projet qu'il défend ensuite avec constance auprès de services de l'État parfois récalcitrants, il se lie d'amitié avec Laurent Chappis et Denys Pradelle auxquels il commande la réalisation

de la *jet set* internationale fortunée. Le parc d'attractions *people* d'aujourd'hui a échappé à ses géniteurs et le luxe douillet, le confort voluptueux promis au coin du feu par les annonces publicitaires ont remplacé, sur les affiches et les brochures de réclame, les slogans exaltant l'effort physique intense ou la promiscuité bruyante de la camaraderie sportive. L'aventure des stations, toutefois, s'avère historiquement indissociable de la figure de l'homme nouveau forgée lors des Années folles<sup>29</sup>, avide dans le dépassement de soi d'éprouver en terrain difficile les vertus supposées civilisatrices de la montagne. L'idéologie de Vichy, à cet égard, conforme à celle des autres régimes politiques autoritaires de l'Europe contemporaine, confine au paroxysme de cette conception d'un milieu montagnard éducateur par essence.

### A. LE THÈME RÉCURRENT DE L'ÉDUCATION DE L'HOMME NOUVEAU PAR LA MONTAGNE

Comme en beaucoup d'autres domaines, pour comprendre l'un des pans fondamentaux de l'histoire idéologique du xx<sup>e</sup> siècle, en Europe, il convient de revenir au cataclysme de la Première Guerre mondiale. Au sortir du conflit, vainqueurs et vaincus confondus, les belligérants sont exsangues. La saignée démographique a atteint des proportions dramatiques et le thème lancinant des souffrances que continuent d'endurer les nombreux mutilés de guerre, longtemps après l'arrêt des hostilités, marque durablement les mentalités. Chez chacun des adversaires de la veille, l'effort de guerre a mobilisé toutes les ressources nationales par le moyen d'une dilatation sans précédent du domaine d'action de l'État. Contre toute attente, en marge de l'ambivalente paix de Versailles et de la consécration diplomatique d'un équilibre international précaire, ce schéma institutionnel perdure, permettant à l'appareil régalien d'étendre encore son emprise sur tous les domaines de la vie politique, économique, sociale et culturelle. Pour les pouvoirs publics hexagonaux, dans un pays accablé par le conflit, le sport et l'éducation physique, maintenant intégrés dans des programmes officiels

---

d'un modeste chalet expérimental de 16 m<sup>2</sup> – le grenier-mazot La Goupille – où il passe de nombreux séjours de vacances à compter de 1952. V., J.-F. Lyon-Caen, *Chappis, Pradelle, Rey-Millet. Courchevel naissance d'une station*, op. cit., p. 69-73.

29. Sur le thème d'une idéologie de l'homme nouveau commune aux régimes totalitaires de l'entre-deux-guerres, consulter not. : M.-A. Matarad-Bonucci et P. Milza (dir.), *L'Homme nouveau dans l'Europe fasciste (1922-1945). Entre dictature et totalitarisme*, Paris, Fayard, coll. « Histoire », 2004, 374 p. (v. plus spéc. S.-A. Leterrier, « L'Homme nouveau, de l'exégèse à la propagande », p. 23-33) ; G. Bensoussan, P. Dietschy, C. François et H. Strouc (dir.), *Sport, corps et société de masse. Le projet d'un homme nouveau*, Paris, Armand Colin, coll. « Recherches », 2012, 284 p. (consulter principalement D. Marchesini, « Corps et pouvoir dans l'Italie fasciste : Mussolini, Carnera et les Italiens », p. 91-104 ; J. Chapoutot, « La Grèce et la guerre : corps et sport sous le III<sup>e</sup> Reich », p. 105-116 ; S. Dufraisse, « Le champion, incarnation de l'homme nouveau soviétique : une genèse 1934-1953 », p. 229-241). Quant à la « traduction » française par le régime de Vichy de cette problématique, se reporter à l'étude devenue classique de L. Yagil, « *L'homme nouveau* » et *la Révolution nationale de Vichy. 1940-1944*, Lille, PU du Septentrion, coll. « Histoire et Civilisation », 1997, 382 p., p. 29-80. Enfin, pour une analyse de l'iconographie de l'homme nouveau générée par la propagande de Vichy, consulter aussi C. Delporte, *Image et politique en France au xx<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nouveau Monde, 2006, 492 p., p. 180-198.



d'action patriotique pilotés au niveau gouvernemental, doivent participer au redressement moral de la population, enrayer le dépérissement de la « race » française et témoigner à l'extérieur, lors des grandes compétitions sportives internationales, du regain de la fière vitalité « gauloise<sup>30</sup> ». L'idéal hygiéniste de la Belle Époque remis au goût du jour par la force des choses, ainsi qu'en témoigne la grande vague de construction de *sanatoria*<sup>31</sup> au bénéfice d'une frange non négligeable de la population affligée, pour les anciens poilus, par les conséquences des traumatismes physiques ou psychiques subis sous l'uniforme et, pour les civils, des privations en tout genre, se combine cependant avec une idéologie nouvelle. Laquelle, du détroit de Gibraltar à l'Oural, transcende les clivages politiques traditionnels en s'agrégeant indistinctement à la proposition marxiste bolchevique, nationale-socialiste, fasciste ou libérale et capitaliste en vue de générer un homme véritablement neuf, enfin apte à réformer la société en profondeur. Troublante utopie bien sûr<sup>32</sup>, qu'il s'agisse du camarade stakhanoviste de la pesante propagande soviétique, du svelte patriote allemand et italien des films d'actualités cinématographiques<sup>33</sup>, mais aussi du consommateur américain sportif, décontracté, voire désinvolte, dont l'image est popularisée à travers toute la vieille Europe occidentale par les soldats de ce fait si exotiques du corps expéditionnaire *yankee*, de 1917 à 1920<sup>34</sup>.

30. V. M. Merckel, *14-18. Le sport sort des tranchées. Un héritage inattendu de la Grande Guerre*, Toulouse, Le Pas d'Oiseau, 2013, 220 p. ; pour une analyse de type universitaire de la même problématique, consulter aussi P. Dietschy, « Le sport et la Première Guerre mondiale », in P. Tétart (dir.), *Histoire du sport en France du Second Empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p. 57-77 et « Le sport et la Grande Guerre : problématiques et approches historiques », in L. Robène (dir.), *Le sport et la Guerre. XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, PUR, 2013, 538 p., p. 25-32.

31. À travers l'Arc alpin, de la Belle Époque aux Années folles, la vague de construction de très nombreuses « stations climatiques » médicalisées préfigure assez nettement celle, ultérieure, des stations de sports d'hiver. Sur ce point d'importance, v. par ex. : J.-B. Cremnitzer, *Architecture et santé. Le temps du sanatorium en France et en Europe*, Paris, Picard, 2005, 161 p. ; C. Reichter (dir.), *Le bon air des Alpes, Rev. de géographie alpine*, t. 93, n° 1, 2005, 122 p. ; coll., *Les « quinze glorieuses de l'architecture sanatoriale » programme phare du mouvement moderne*, Passy, CREHA, 2006, 150 p. (v. not., D. Vaj, « Climatothérapie et médicalisation de l'espace alpin », p. 8-11).

32. Il est éclairant de noter une filiation entre l'idéologie de l'homme nouveau à son apogée dans les années 1930-1940 et celle d'un post-humanisme pétri d'eugénisme, en vogue depuis les dernières décennies du xx<sup>e</sup> siècle. Surtout lorsque l'on souligne la date de publication, soit 1932 pour l'édition originale en anglais, du célèbre roman d'anticipation dystopique *Le Meilleur des mondes* d'Aldous Huxley – le frère du biologiste Julian Huxley, l'un des idéologues du mouvement et premier directeur de l'UNESCO, en 1946 – trop souvent mal compris par la plupart de ses lecteurs dans sa dénonciation finalement ambiguë du transhumanisme. A. Huxley, *Le Meilleur des mondes*, Paris, Plon, coll. « Feux croisés », 1933, 243 p. ; pour un essai de comparaison des deux idéologies v. L. Chaigneau, *Le nouveau fascisme*, Paris, The Book Édition, 2013, 204 p., p. 158-180.

33. V., L. Birot, C. Pécout et C. Cooper, « Sporting cinema news (1940-1944) : between factual information and propaganda », *International Journal of Sport Communication* 2008, vol. 1, Issue 2, Indiana University Bloomington, p. 219-240 ; L. Birot et C. Pécout, « La propagande allemande à travers les actualités sportives cinématographiques (1940-1944) », *Stadion. Rev. internationale d'histoire du sport* 2008, 34-1, 2009, p. 61-82.

34. Au lendemain de la Grande Guerre, la volonté américaine de peser sur le développement du phénomène sportif mondial est symbolisée par l'organisation de Jeux interalliés, à l'été 1919, dans un stade Pershing spécialement construit par l'armée US dans le bois de Vincennes. Sur ce thème méconnu ; consulter T. Terret, *Les Jeux interalliés de 1919. Sport, guerre et relations internationales*,

Dans ce contexte, les arènes sportives où se mesurent les champions de chaque régime dans des compétitions systématiquement devenues nationales, pour ne pas dire nationalistes, aiguës par la logique sous-jacente du plan Wilson et la création de la Société des Nations, sont dévolues, en lieu et place des champs de bataille, à la relève d'orgueils nationaux écornés par l'humiliation de la défaite militaire ou de difficultés économiques et sociales récurrentes<sup>35</sup>. Face à l'inflation des discours d'apologie de l'excellence physique et morale de l'homme nouveau en gestation dans tous les systèmes politiques autoritaires où le sport de masse des organisations ouvrières prolétariennes s'efforce de répondre à l'embrigadement au contraire sélectif et élitiste des nouveaux légionnaires italiens ou de leurs émules de la néochevalerie allemande<sup>36</sup>, l'encadrement du mouvement sportif français par la mise en œuvre de politiques publiques délibérées relève également d'un objectif idéologique incontestable. Le souci traditionnel de protection de la santé publique entendue au sens administratif de la pure prophylaxie s'accommode en effet d'autres visées aux contours dogmatiques avoués. Édouard Herriot, l'icône du Parti radical et du Cartel des gauches, l'inventeur inspiré de la formule « Français moyen », le promoteur inlassable d'équipements sportifs à la pointe de la modernité dans sa bonne ville de Lyon, ne peut par exemple se faire plus clair, à la veille du premier conflit mondial, en déclarant – la formule est passée à la postérité – combien « construire un hôpital, c'est de l'assistance, [tandis que] construire un stade, c'est de la prévoyance<sup>37</sup> ». En réponse à la vitrine officielle de surenchère

---

Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces et temps du sport », 2003, 144 p. (sur le point des enjeux politiques et diplomatiques de l'événement, v. p. 57-92).

35. Les Jeux olympiques induisent évidemment l'exacerbation suprême des chauvinismes. Mais il en est de même pour le Tour de France, course cycliste à l'objectif patriotique assumé par son créateur Henri Desgranges, en 1903, lequel instaure d'ailleurs en 1930 le principe d'une compétition disputée par équipes nationales en lieu et place des « équipes de marques » originelles. Sur ce thème d'un phénomène sportif cycliste miroir singulier des tensions internationales, consulter J.-P. Bourcier, *Le Tour de France 1914. De la fleur au guidon à la baïonnette au canon*, Toulouse, Le Pas d'Oiseau, 2010, 160 p. (l'auteur y analyse le poids palpable des antagonismes internationaux, à la veille du déclenchement des hostilités, sur le déroulement de la course cycliste proprement dite). Quant aux liens entre cyclisme et politique en Italie fasciste, v. D. Marchesini, « Pedalare per il Duce ? Ciclismo e fascismo », in G. Conti (dir.), *Bicicletta. Lavoro, storie e vita quotidiana su due ruote*, Parme, Monte Università Parma, 2007, 118 p., p. 29-36.

36. V. : D. Bolz, « Le sportif comme homme nouveau. Comparaison Italie fasciste/Allemagne nazie », *Annual of Cesh (European Committee for Sports History)* 2005, 126 p., p. 59-72 ; « La mise en scène sportive de l'Italie fasciste et de l'Allemagne nazie : la Coupe du monde de football (1934) et les Jeux olympiques de Berlin (1936) », in A. Gounod, D. Jallat et B. Caritey, *Les politiques au stade. Étude comparée des manifestations sportives du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2007, 232 p., p. 167-184 ; *Les arènes totalitaires. Hitler, Mussolini et les jeux du stade*, Paris, CNRS, coll. « Histoire », 2008, 341 p. (v. l'analyse synthétique de « la mainmise totalitaire sur le sport », p. 27-50). V. aussi P. Dietschy, « Sport, éducation physique et fascisme sous le regard de l'historien », *Rev. d'Histoire moderne et contemporaine* 2008/3, n° 55-3, p. 61-84.

37. Formule choc extraite d'une chronique consacrée au projet de construction du futur stade de Gerland, initialement publiée le 31 août 1913 dans le *Bulletin officiel de la ville de Lyon*, mais réellement popularisée par sa diffusion à l'échelle nationale dans les pages de la *Revue municipale*, sous le titre « Stade pour la pratique des sports à Lyon. Édouard Herriot, sénateur, maire de Lyon » : « En plus de la résistance physique, la pratique des sports provoque et développe chez les jeunes gens

musculaire et athlétique de mise dans les États totalitaires autant qu'à celle du modèle nord-américain d'intégration taylorienne des loisirs aux plans de développement des entreprises commerciales ou industrielles de type capitaliste, engagés à la gauche de l'échiquier politique, les gouvernements des deux dernières décennies de la Troisième République, Front populaire évidemment compris, tentent la synthèse prétendue démocratique d'une voie médiane<sup>38</sup>. Dans l'idéologie dominante des années 1920 et 1930, les activités sportives deviennent ainsi l'élément important d'un projet éducatif global affecté à l'épanouissement personnel et collectif de la jeunesse française, censé développer son goût pour l'action concrète, son appétence pour l'effort et son idéal civique d'abnégation en réaction aux méfaits d'un intellectualisme pur, vilipendés en haut lieu pour ses penchants individualistes, internationalistes et vaguement pacifistes<sup>39</sup>. Quand bien même les services technocratiques chargés d'assurer la mise en place de cet ambitieux programme, écartelés entre deux logiques antinomiques, louvoient en permanence sans réellement parvenir à adopter une ligne politique claire entre les nécessités notamment financières de l'encouragement du sport amateur de masse et le soutien ambigu des compétitions élitistes de haut niveau, certes antichambres d'un professionnalisme souvent décrié, mais prestigieux vecteurs de glorification de l'identité nationale<sup>40</sup>.

L'imaginaire conjoint de la montagne et des sports d'hiver ne pouvait donc qu'entrer en résonance, à la fin de la période, avec cette ambition affichée par les autorités publiques de structurer le mouvement sportif dans son ensemble – au grand dam d'un gouvernement de Front populaire pressé par le temps et contraint par le manque de moyens financiers, se limitant en cette matière comme en tant d'autres à ébaucher par la force des choses les programmes et les structures institutionnelles d'encadrement effectivement développées ensuite par l'Administration

---

les qualités morales les plus précieuses pour la vie : le sang froid, la décision, l'initiative, la maîtrise de soi-même et la discipline. En un mot, elle les rend forts, physiquement et moralement. [...] Dépenser aujourd'hui pour rendre fort, c'est économiser demain sur le budget de la maladie et c'est de la souffrance que nous éviterons. Construire un hôpital, c'est de l'assistance ; construire un stade, c'est de la prévoyance », *Rev. municipale. Rec. d'études sur les questions éditaires* 16 au 31 janv. 1914, Paris, t. XVII, n° 564, p. 17-19, p. 18.

38. Sur ce point important, v. P. Arnaud, « Le sport français face aux régimes autoritaires (1919-1939) », in P. Arnaud et J. Riordant (dir.), *Sport et relations internationales (1900-1941)*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces et temps du sport », 1997, 338 p., p. 277-336.

39. Du fait d'un antisémitisme latent dans la société française d'entre-deux-guerres, l'intellectualisme pur, incarné pour beaucoup par la figure archétype du juif, s'avère suspect d'antipatriotisme internationaliste par essence. Sur le thème du racisme propre au milieu sportif d'entre-deux-guerres, v. F. Charpentier, « Orgueil national et préjugés racistes dans la France sportive du Front populaire au régime de Vichy », in C. Boli, P. Clastres et M. Lassus (dir.), *Le sport en France à l'épreuve du racisme*, Paris, Nouveau Monde, coll. « Histoire du sport », 2015, 384 p., p. 75-86.

40. En témoigne, de 1936 à 1939, l'action d'un Léo Lagrange – le promoteur zélé du ski populaire – par nature défavorable à la compétition, au sport spectacle et donc au professionnalisme. V., P. Ory, *La belle illusion, culture et politique sous le signe du Front populaire. 1935-1938*, Paris, Plon, coll. « Civilisations et mentalités », 1994, 1022 p., p. 740-742.



de Vichy<sup>41</sup>. L'alpinisme, la conquête de l'inutile pour plagier le sublime aphorisme de Lionel Terray<sup>42</sup>, s'avère en effet dans une ambiance d'émulation patriotique fantasmée, de compétition internationale farouche aujourd'hui difficile à entendre hors de son contexte, la grande affaire sportive de ces années terribles, annonciatrices des combats moins pacifiques à venir. Parée de toutes les vertus, la discipline s'apparente à une sorte de chevalerie moderne, une école de la vie, du courage, de l'engagement alliant à l'excellence individuelle la nécessaire solidarité indéfectible des membres de la cordée. Les sommets alpins puis himalayens deviennent d'ailleurs l'enjeu de luttes homériques relayées par la presse, la radio et le cinéma, instrumentalisées par les services de propagande des États désireux d'affirmer la valeur de leurs régimes politiques respectifs auprès de la communauté internationale<sup>43</sup>. De la paroi verticale de la face nord de l'Eiger, le 24 juillet 1938, aux chaos de séracs des gigantesques glaciers de l'Annapurna, le 3 juin 1950, il en va pareillement de la fierté nationale. La guerre n'y a rien changé. Les braves vainqueurs Anderl Heckmair, Ludwig Vörg, Heinrich Harrer, Fritz Kasparek, Maurice Herzog et Louis Lachenal, au mépris des blessures et mutilations endurées lors de ces assauts singuliers, sont avant tout des combattants, de fiers porte-drapeaux<sup>44</sup>.

41. Dans l'introduction de sa thèse, Pascal Ory a magistralement résumé d'une formule suggestive, si souvent reproduite depuis lors, comment la courte parenthèse politique du Front populaire équivalait au temps de la « prise en compte avant la prise en charge » concrète de problématiques enfin traduites dans la réalité institutionnelle par le régime à cet égard paradoxal de Vichy, voire par les éphémères gouvernements d'unité nationale de la Libération. *Ibid.*, p. 14.

42. L. Terray, *Les conquérants de l'inutile. Des Alpes à l'Annapurna*, Paris, Gallimard, 1961, 569 p. + illustrations hors texte.

43. Sur ce thème, se reporter aux études de M. Mestre : *Le Alpi contese. Alpinismo e nazionalismi*, Turin, Centro Documentazione Alpina, Tascabili 6, 2000, 272 p., p. 93-223 (publication italienne de la thèse de doctorat soutenue par l'auteur en 1998) ; « L'idée nationale en montagne et dans l'alpinisme : le cas du club alpin austro-allemand (DÖAV) », *Annus - Rev. de civilisation contemporaine Europe/Amériques* 2/2002 - *Les identités culturelles et nationales dans les sociétés européennes et américaines*, 17 p. ; « La politique de la jeunesse du Club alpin français sous Vichy, comparaison avec le DÖAV », in P. Arnaud, T. Terret, J.-P. Saint-Martin et P. Gros (dir.), *Le sport et les Français pendant l'Occupation. 1940-1944*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces et temps du sport », t. 1, 2002, 380 p., p. 335-350. V. aussi : A. Pastore, « L'alpinismo durante il ventennio. Prime note », in M. Canella et S. Giuntini (dir.), *Sport e fascismo*, Milan, Franco Angeli, 2007, 542 p., p. 67-84 ; M. Raspaud, « Himalayisme, nationalismes et géopolitique. De la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux années soixante », in P. Arnaud et A. Wahl (dir.), *Sports et relations internationales*, Metz, Centre de recherche Histoire et civilisation de l'Europe occidentale de l'Université de Metz, 1994, n° 19, 286 p., p. 261-280 et « Himalayisme et nationalismes entre les deux guerres. Concurrences et coopération », in A. Kruger et A. Teja (dir.), *La Comune Eredità dello Sport in Europa*, Rome, Scuola dello sport - CONI, 1997, 459 p., p. 375-378.

44. V., R. Rettner, *Triomphe et tragédies à l'Eiger. À la conquête de la face nord. 1932-1938*, Grenoble, Glénat, coll. « Hommes et montagnes », 2009, 319 p. ; M. Herzog, *Annapurna premier 8000*, Grenoble, Arthaud, 1951, 192 p. + héliogravures et cartes hors texte. Sous l'autorité de son chef, ancien résistant et futur ministre, l'expédition victorieuse de l'Annapurna est en quasi-service gouvernemental commandé dans le contexte de la Libération et de la volonté politique de réaffirmation de la place de la France dans le nouvel ordre international. Les tensions n'en sont que plus vives au sein de la cordée mythique de l'alpinisme français, composée des « vedettes » de son âge d'or de l'immédiat après-guerre, ainsi que l'analyse magistralement D. Roberts, *Annapurna, une affaire de cordée*, Chamonix, Guérin, coll. « Terra nova », 2000, 366 p.

Curieusement, jusqu'aux exploits militaires accomplis « planches » aux pieds, lors des deux batailles des Alpes de 1940 et 1944-1945, par des sections spécialisées de troupes – éclaireurs skieurs français, *arditi alpini* italiens ou *Alpenjäger* germano-autrichiens – largement composées de solides paysans du cru, quoique souvent commandées par de jeunes officiers de haute extraction sociale subjugués par le milieu montagnard, la pratique du ski demeure malgré tout confidentielle et connotée<sup>45</sup>. En dépit des efforts accomplis en faveur d'une démocratisation du séjour à la neige par une kyrielle de mouvements associatifs de jeunesse, les sports d'hiver véhiculent longtemps l'imaginaire d'une pratique de villégiature bourgeoise et mondaine hors de portée du commun des mortels<sup>46</sup>. L'essor des activités sportives strictement alpines par opposition au patinage sur glace, par exemple, se révèle laborieux tant que les innovations techniques du remonte-pente, des carres métalliques ou du fuseau Allard n'en facilitent pas l'apprentissage. Elles ne font au demeurant leur entrée au programme des Jeux olympiques d'hiver qu'en 1936. Date où, en France, les premiers signes annonciateurs d'une timide démocratisation de l'origine sociale comme du nombre des pratiquants sont à porter au crédit de l'action volontariste de Léo Lagrange, précurseur dans l'amorce d'une politique publique d'encouragement de l'activité d'un ski de loisir véritablement populaire plutôt que d'un ski de masse et de développement de nouvelles stations délibérément sportives, fonctionnelles plutôt qu'aristocratiques et ostentatoires<sup>47</sup>. Soit le prototype des stations dites « de deuxième génération » originellement conçues en terrain vierge, à haute altitude, en accessoires indissociables de domaines skiables naturels de prime importance dans le choix des différents sites d'implantation. Et dont Courchevel représente à elle seule l'archétype peu à peu défini par les travaux de la « Commission technique pour l'aménagement, l'embellissement et l'extension des stations de sports d'hiver » créée le 26 août 1936<sup>48</sup>. Quoi de plus logique alors, puisque ces premières réflexions sont restées confinées à la théorie par la faute des circonstances délétères des mois précédents, que le régime de Vichy se soucie immédiatement ou presque de faire ressortir ces dossiers de leurs cartons, dans les

45. V., Y. Moralès, « L'influence de l'armée dans la diffusion des sports d'hiver en France entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle », *Ludica. Anali di Storia e civiltà del gioco* 2004, n° 10, 236 p., p. 27-46. V. aussi Y. Drouet et A. Luciani, « À l'origine du ski français. Le discours commun de l'Armée et du Club alpin français (1902-1907) », *STAPS* 2006/1, n° 71, 138 p., p. 71-84.

46. Se reporter sur ce point aux études d'Y. Moralès : « Les concours de ski au début du XX<sup>e</sup> siècle sous l'angle de la nationalisation culturelle. Quelques jalons pour une approche comparée entre la Suisse et la France », in A. Gounod, D. Jallat et B. Caritey (dir.), *Les politiques au stade. Étude comparée des manifestations sportives du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, PUR, 1997, 232 p., p. 75-94 ; « La diffusion du ski en France et les influences étrangères (fin XIX<sup>e</sup> siècle – milieu XX<sup>e</sup> siècle) », in A. Gounod (dir.), *Stadion Band 27 – Le sport en France de 1870 à 1940. Intentions et interventions*, 2001, 264 p., p. 189-200 ; V. aussi T. Terret, « "Plaisirs d'hiver". Les séjours en montagne des élites dans les années folles », in C. Ottogali et J. Saint-Martin (dir.), *Femmes et hommes en montagne. Au-delà des différences*, Grenoble, CNRS-MSH Alpes, 2009, 490 p.

47. V., B. Larique, « Les sports d'hiver en France. Un développement conflictuel ? Histoire d'une innovation touristique (1890-1940) », *Flux* 2006/1, n° 63-64 – *Innovations et territoires*, 140 p., p. 7-19.

48. V., P. Ory, *La belle illusion* [...], *op. cit.*, p. 741-742.

différents services administratifs concernés, pour lancer au plus vite les chantiers de construction de ces unités urbaines d'un genre révolutionnaire ? N'est-il pas urgent, à compter de l'été 1940, d'offrir à un homme nouveau plus que jamais d'actualité, en phase avec l'idéologie ambiante, la possibilité de se régénérer au sein de villes nouvelles tout spécialement dévolues à cette fin ?

## B. VICHY ET L'AFFIRMATION PAROXYSTIQUE D'UNE MONTAGNE RÉGÉNÉRATRICE

Suite au traumatisme national causé par la « débâcle » de juin 1940, le régime de Vichy se donne pour mission de rétablir la vitalité ancestrale d'une France temporairement abattue. Le développement des activités sportives participe par conséquent au projet de relèvement d'une jeunesse française appelée à fournir au plus vite les cadres d'une nation régénérée, dorénavant résistante aux miasmes de l'indolence et d'une carence de robustesse jugées responsables de la défaite et de l'humiliation collective. Toutefois, de manière assez paradoxale, le gouvernement n'innove guère. Il se contente pour l'essentiel, tout en amplifiant leur portée, d'une adaptation à la thématique de la Révolution nationale de nombreuses mesures déjà initiées par Léo Lagrange dans le cadre de l'action du Front populaire tandis que ce programme de métamorphose des politiques sportives existantes, grossièrement ébauché dès le mois de juillet 1940, est confié le 7 août suivant à l'organe technique du Commissariat général à l'éducation générale et aux sports (CGEGS) placé sous la responsabilité de l'ancien tennisman Jean Borotra. Avant qu'en avril 1942 ce dernier ne soit remplacé par l'ex-rugbyman Joseph Pascot, nettement moins réfractaire que son prédécesseur à l'évolution ouvertement collaborationniste du régime depuis le retour aux affaires de Pierre Laval<sup>49</sup>.

La dimension idéologique affichée d'une politique d'encadrement comme de promotion des activités sportives, notamment à l'endroit des jeunes générations, s'accuse ainsi très nettement à compter de l'automne 1940. Sans renier complètement ses objectifs classiques d'hygiène publique et d'émulation sociale, les autorités gouvernementales lui assignent d'autres desseins, beaucoup moins altruistes<sup>50</sup>.

49. Pierre Laval supporte mal l'exacerbation du patriotisme sportif « cocardier » et « tricolore » promu par un Jean Borotra – pourtant pétainiste notoire – en guise de moyen détourné de satisfaction d'une fierté nationale bafouée par l'occupant, de plus en plus difficilement conciliable avec le renforcement, à compter de 1942, de la politique de collaboration avec les autorités allemandes. Pour une biographie concise de chacun des deux commissaires généraux aux sports : J.-L. Gay-Lescot, « J. Borotra (1898-1994) et Vichy (1940-1942) », in *Le sport et les Français pendant l'Occupation. 1940-1944*, op. cit., p. 21-31 ; M. Lassus, « Des pelouses de rugby aux salons de Vichy. Le colonel Pascot, commissaire général aux Sports (avril 1942-août 1944) », *ibid.*, p. 43-58.

50. Pour une présentation synthétique de cette évolution idéologique, se reporter aux analyses de C. Pécourt : « La politique sportive du gouvernement de Vichy : discours et réalité », *Les Cahiers de psychologie politique* 2005, n° 7, <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1127> ; « Les pratiques physiques et sportives au service de l'idéal vichyste : l'exemple des Chantiers de la Jeunesse », *Sciences sociales et sports* 2008, n° 1, p. 5-25 ; « Le sport dans la France du gouvernement de Vichy (1940-1944) », *Histoire sociale* 2012, vol. XLV, n° 90, p. 319-337 ; C. Pécourt

En réaction au sombre tableau d'une population sans ressort, physiquement apathique, moralement désorientée par les conséquences d'une capitulation honteuse, brossé avec insistance par la propagande officielle, il convient de mobiliser de toute urgence cette jeunesse en panne d'idéal dans le giron d'une pléthore de mouvements extrascolaires et associatifs<sup>51</sup> pour en faire le rempart de protection vis-à-vis du défaitisme ambiant attribué à l'influence néfaste sur l'opinion d'élites décadentes, gagnées à une funeste logique internationaliste. À en croire les diatribes exaltées des porte-parole du régime<sup>52</sup>, la guerre n'a-t-elle pas été perdue jusque sur les bancs d'une école de la République coupable d'avoir exaspéré le culte de la raison, de l'individu et de la nonchalance égoïste au détriment de sa mission première de formation de valeureux patriotes<sup>53</sup> ? Afin de réparer au plus tôt la funeste bévue et de préparer la régénération politique qu'exigent des circonstances aussi impérieuses, le sport devient par nécessité l'un des éléments déterminants du projet éducatif élaboré par un régime pour qui, selon le mot pertinent de Robert Owen Paxton, de simple « droit » sous le Front populaire, il devient un « devoir » patriotique sacré<sup>54</sup>. L'étatisation du mouvement sportif ambitionne ainsi de corriger les dérives républicaines d'une instruction publique jugée trop ostensiblement abstraite et livresque, par le moyen d'une œuvre pédagogique à nouveau ouverte à l'universel, renouant avec le vieil adage humaniste *mens sana in corpore sano* comme pour mieux revendiquer l'héritage en l'occurrence biaisé d'une tradition léguée tout à la fois par l'Antiquité, la Renaissance et les Lumières. Les préceptes de Juvénal, Rabelais, Montaigne et Rousseau sont ainsi convoqués sans sourciller

---

et L. Robène, « Sport et régime autoritaire : le cas du gouvernement de Vichy (1940-1944) », *International Review on Sport and Violence* 2012, 6 – *Sport et totalitarisme*, p. 70-85.

51. La bibliographie relative aux enjeux de la politique de Vichy vis-à-vis de la jeunesse est importante. Pour une approche fouillée de ce sujet, un ouvrage demeure incontournable : P. Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Paris, Perrin, coll. « Le Grand Livre du mois », 1991, 698 p. V. aussi C. Pécourt, *Les Chantiers de la Jeunesse et la revitalisation physique et morale de la jeunesse française (1940-1944)*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces et temps du sport », 2007, 268 p., p. 25-44 et « Les jeunes et la politique de Vichy. Le cas des Chantiers de la Jeunesse », *Histoire@Politique. Politique, culture, société* 2008/1 – *Les jeunes, sujets et enjeux politiques (France xx<sup>e</sup> siècle)*, n° 4, Presses de Sciences Po, 2008, p. 9-9, <http://www.cairn.info/revue-agera-debats-jeunesses-2008-1-page-24>. Sur le thème particulier du mouvement Jeunesse et Montagne, v. O. Hoibian, « Jeunesse et Montagne, fleuron de la Révolution nationale ou foyer de dissidence ? », in *Le sport et les Français pendant l'Occupation. 1940-1944*, t. 1, *op. cit.*, p. 313-324.

52. V. l'ouvrage très documenté de J. Seray, *La presse et le sport sous l'Occupation*, Toulouse, Le Pas d'Oiseau, 2011, 320 p. (l'auteur y analyse, notamment à travers les vicissitudes du journal *L'Auto*, organisateur des Tours de France d'avant-guerre, la manière dont le sport, et plus particulièrement la presse sportive, se mue, dès 1940, en arme de propagande au profit du régime de Vichy).

53. Pour une analyse du lien étroit conceptualisé entre sport et patriotisme, v. M. Attali, « Sportif pour mieux servir la France », in *Le sport et les Français pendant l'Occupation. 1940-1944*, t. 1, *op. cit.*, p. 59-76.

54. « Vichy n'est pas le premier régime en France à essayer d'encadrer le sport par le haut aux fins sociales et nationales. Que Vichy ait largement emprunté au Front populaire en matière de sport est, en fait, un lieu commun. Mais sans nier ces éléments de continuité, j'observe que le sport avait une finalité absolument différente sous les deux régimes. Pour le Front populaire le sport est un droit ; pour Vichy il est un devoir », R. O. Paxton, *Le sport et les Français pendant l'Occupation. 1940-1944*, t. 1, *op. cit.*, p. 21.



par les théoriciens de la Révolution nationale persuadés, à juste titre, de l'efficacité d'une éducation à parts égales des âmes et des corps. L'idéologie vichyste, hybride par nature, confine au paradoxe permanent<sup>55</sup>.

Quelles disciplines néanmoins privilégier dans ce vaste plan administratif de reviviscence de la nation française, mobilisant dès les premiers mois de 1941, avec les deux mille agents subordonnés aux ordres du CGEGS, la somme d'un milliard et neuf cents millions de francs affectée à la construction ou à la modernisation d'infrastructures sportives par un gouvernement impatient de récolter les fruits d'une action publique de cette ampleur ? Les activités aujourd'hui volontiers qualifiées d'*outdoor* empochent la mise. Mais, dans un kaléidoscope de spécialités de « plein air » variées et au détriment de prime abord aberrant des pratiques les plus aisément accessibles à la masse de la population, le vol à voile, l'alpinisme et le ski emportent l'adhésion des autorités. Heureux bénéficiaires d'un large consensus au sein des cercles de décision, ils s'imposent contre toute attente aux partisans d'une promotion privilégiée de l'équitation, du yachting ou du cyclisme<sup>56</sup>. Paradoxalement, une fois de plus, leur difficulté d'accès en fait des disciplines initiatiques majeures – chargées d'une puissante symbolique, à l'image de celles réservées au surhomme des récits légendaires d'autrefois qu'une propagande officielle pugnace s'efforce de réactualiser, dans le syncrétisme anhistorique d'une néomythologie médiévale et chrétienne pour temps présents<sup>57</sup>. Les combats physiques et spirituels que livrent les nouveaux titans instrumentalisés par le régime, scénographiés à des fins d'édification des masses à grand renfort de productions artistiques grandiloquentes – littéraires ou graphiques<sup>58</sup> –, se déroulent haut dans l'éther, dans l'intimité symbolique des dieux, loin du pauvre « plancher des vaches » où se morfond le commun des mortels. À ce titre, l'aviation civile et militaire, l'épopée de l'entre-deux-guerres entendue à la façon d'une geste sportive en condamnant ses acteurs à l'aventure par la faute du manque de fiabilité d'un matériel aéronautique encore rudimentaire, constitue un réservoir providentiel de héros et, avec les

55. V. J.-L. Gay-Lescot, *Sport et éducation sous Vichy. 1940-1944*, Lyon, PUL, 1991, 253 p., p. 2-15 ; J.-M. Barreau, *Vichy contre l'école de la République. Théoriciens et théories scolaires de la Révolution nationale*, Paris, Flammarion, coll. « Documents et essais », 2001, 334 p. (sur le thème de la réforme des programmes scolaires, v. p. 40-233) ; P. Giolitto, « L'éducation générale et sportive. Un essai non transformé », in *Le sport et les Français pendant l'Occupation. 1940-1944*, t. 1, op. cit., p. 53-58.

56. A. Poyer, « Le cyclisme des "années noires". Un échec de la politique sportive de Vichy », *ibid.*, p. 291-300.

57. V., D. Rossignol, *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944. L'utopie Pétain*, Paris, PUF, coll. « Politique d'aujourd'hui », 1991, 360 p., p. 75-112. L'idéal du héros, voire du néochevalier de l'arène sportive, ne représente toutefois pour Vichy qu'une variation du modèle développé par la III<sup>e</sup> République. À ce sujet v. par ex. : J.-F. Chanet, « La fabrique des héros. Pédagogie républicaine et culte des grands hommes de Sedan à Vichy », *Vingtième Siècle* 2000, vol. 55, n° 1, p. 13-34 ; P. Clastres, « Inventer une élite : Pierre de Coubertin et la "chevalerie sportive" », *Rev. fr. d'histoire des idées politiques* 2005/2, n° 22, 178 p., p. 51-71.

58. V. : C. Pécout, « Les affiches sportives de propagande du régime de Vichy : un support médiatique au service de la Révolution nationale », in M. Attali (dir.), *Sports et Médias. Du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Atlantica, 2010, 823 p., p. 771-780 ; L. Birot et C. Pécout, « Les actualités sportives cinématographiques dans la France occupée (1940-1944) », *ibid.*, p. 511-519.

tribulations des Guillaumet, Mermoz ou Saint-Exupéry<sup>59</sup>, une source inépuisable de récits exemplaires. Pour cette raison, au contraire d'activités maritimes de plaisance sans doute entachées d'une tradition trop ostensiblement aristocratique et bourgeoise pour prétendre aux faveurs officielles, l'aviation sportive déjà choyée par les instances du Front populaire rejoint l'univers montagnard dans les préoccupations réformatrices de Vichy<sup>60</sup>. Le consensus ne saurait surprendre. Début 1942, l'obscur Gérard Monnet, chantre de l'éducation par la montagne dans les pages du premier numéro de la revue trimestrielle du CGEGS, perpétue sans réelle contradiction idéologique la position d'un Jules Payot emblème de l'enseignement laïque, l'un des pères fondateurs des sciences de l'éducation louant déjà les mérites d'une montagne éducatrice par principe, à l'aube des années 1930, dans une rhétorique indifféremment compatible avec les projets politiques républicain et vichyste<sup>61</sup>. Doctrine unanime, fixée en termes définitifs par Maurice Constantin-Weyer à l'occasion d'une « conférence-récital » suivie d'une projection de films de montagne organisée en grande pompe dans l'enceinte parisienne du Palais de Chaillot, à l'initiative du CGEGS, le 5 juin 1943 :

« À mesure qu'on s'élève dans la montagne, on éprouve une sensation d'affranchissement. Il semble qu'on se libère d'une foule d'instincts vils, que l'air se purifie en quelque sorte. Avez-vous jamais remarqué la pureté du regard des montagnards ?

Je crois que la familiarité du danger y est pour quelque chose. La montagne est aussi l'école du dévouement et du sacrifice. Connaissez-vous quelque chose de plus émouvant, de plus grandement humain que ces départs de guides à la recherche d'une cor-dée en perdition ?

Je vous disais tout à l'heure que la montagne exige au premier chef le respect des lois primordiales de la nature : énergie combative, respect de la hiérarchie, discipline, solidarité. L'alpinisme solitaire est, en effet, à déconseiller.

59. Au sujet des rapports ambigus entretenus par Antoine de Saint-Exupéry avec un régime de Vichy louant la lucidité de l'auteur de *Pilote de guerre* – publié dans la France occupée – quant à l'analyse des causes de la « Débâcle » de juin 1940, v. par ex. : S. de La Bruyère, *Saint-Exupéry. Une vie à contre-courant*, Paris, Albin Michel, 1994, 560 p., p. 365-432 ; O. Odaert, « Saint-Exupéry et le fascisme : pour une poétique de l'idéologie », *RILUNE – Rev. des littératures de l'Union européenne* 2005, 2008, p. 69-83.

60. Le gouvernement de Front populaire au sein duquel Pierre Cot, ministre de l'Air en exercice, lance le programme de l'Aviation populaire s'efforce de démocratiser l'accès de la jeunesse aux sports aéronautiques. À compter de 1940, désireux de poursuivre cette politique cependant contrainte par les restrictions liées à la guerre, le régime de Vichy reporte son effort sur la promotion du vol à voile. V., V. Ferry, *Aviation populaire ou aviation prolétaire*. 1936, Bruxelles, Éd. du Gerfaut, 2007, 200 p., p. 19-54. Pour un exposé sur la doctrine officielle de Vichy et la réglementation technique afférente aux activités de vol à voile, consulter les deux premiers volumes de l'étude (en trois parties) de J. Lerat et J. Marceau, *Le vol à voile sous l'État français. Les sports aériens 1940-1944 (1<sup>re</sup> partie)*, Paris, Vieilles plumes, n° 9, FFFVV, 1998 et (*2<sup>e</sup> partie*), Paris, Vieilles plumes, n° 10, FFFVV, 1999, 98 p.

61. G. Monnet, « L'éducation générale par la montagne », *Éducation générale et sports – Rev. officielle du CGEGS* janv./mars 1942, n° 1, 96 p., p. 40-41 et « L'éducation générale par la montagne particulièrement destinée aux éducateurs des villes et villages de montagne », *Supplément n° IV de l'Éducation générale et sports*, 44 p. Si la postérité a retenu de Jules Payot (1859-1940), natif de Chamonix, les polémiques suscitées par la publication en 1895, puis la mise à l'index par le Vatican, de *l'Éducation de la volonté*, il est aussi l'auteur – en marge d'une copieuse bibliographie – d'un ouvrage biographique méconnu, au titre pourtant révélateur : *Les Alpes éducatrices : mon Chamonix*, Aix-en-Provence, Éditions du Feu, 1933, 264 p.

Mais une cordée, ne fût-elle que deux membres, doit avoir un chef, dont les décisions sont indiscutables. C'est une lourde responsabilité que d'être chef de cordée. Il faut savoir tout oser, et il faut, aussi, savoir ne pas tenter l'impossible. De tels sports forment des élites. [...]

Puissent les grandes leçons de la nature nous enseigner à toujours exceller et à nous élever au-dessus des autres, surtout au-dessus de nous-mêmes<sup>62</sup>. »

Comment pareillement passer sous silence le modèle éphémère d'une École des cadres d'Uriage bien sûr rapidement suspecte aux autorités gouvernementales, mais d'où émergent certaines des figures emblématiques de la Résistance et de la Libération ensuite, lors de sa fermeture, marquées à jamais par la place accordée à l'environnement alpin de son siège – l'un des châteaux dauphinois de feu Pierre Terrail de Bayard – dans la formation intellectuelle, physique et morale des élèves pensionnaires, par son inspirateur Pierre Dunoyer de Segonzac<sup>63</sup> ? Dans une mystique revivifiée, l'alpiniste incarne en effet mieux que quiconque le preux chevalier contemporain, magnifié par une imagerie hagiographique qu'illustre le formidable succès populaire des projections, saisissantes sur grand écran, composées par Marcel Ichac, le cameraman virtuose du vertige<sup>64</sup>. Ces années terribles du milieu d'un xx<sup>e</sup> siècle de feu et de sang représentent à vrai dire l'époque dorée d'une littérature et d'un cinéma de montagne<sup>65</sup>. D'une production artistique attachée à l'exal-

62. G. Prouteau, *Anthologie des textes sportifs de la littérature*, Éd. Défense de la France, 1948, 380 p., p. 133 ; l'auteur y reproduit en son entier, p. 128-135, le texte de la conférence « L'homme aux prises avec la nature » de l'écrivain-aventurier Maurice Constantin-Weyer (1881-1964).

63. La bibliographie relative aux Écoles des cadres – et bien évidemment à celle d'Uriage – s'avère très riche. Quant à la place faite dans leur enseignement à une mystique de la vie au grand air, notamment de la montagne, v. néanmoins J. Bourdin, « Des intellectuels à la recherche d'un style de vie : l'École nationale des cadres d'Uriage », *RF sc. pol.* 1959, vol. 9, n° 4, p. 1029-1045. Pour une évocation succincte de la filiation, par la montagne, entre certaines structures d'encadrement de la jeunesse mises en place par Vichy et la Résistance, v. G. Garrier, « Montagnes en résistance : réflexions sur des exemples en Rhône-Alpes », in J. Saintclivier et C. Bougeard (dir.), *La Résistance et les Français. Enjeux stratégiques et environnement social*, Rennes, PUR, 1995, 380 p., p. 207-220.

64. Film emblématique tourné dans le massif du Mont-Blanc à l'été 1942 au prix de nombreuses prouesses techniques, récompensé par le Grand Prix du film documentaire 1943, le film *À l'assaut des Aiguilles du diable* représente pour son auteur le manifeste du « cinéma vérité ». V., M. Ichac, *À l'assaut des Aiguilles du diable. Une arête, une ascension, un film*, Paris, Éd. Jean Susse, 1945, 89 p. ; pour visionner un extrait vidéo du film : <http://www.cimalpes.fr/Films-de-montagne-752-261-0-0.html>. Cinéaste de montagne prolifique, Marcel Ichac témoigne également par le film *Victoire sur l'Annapurna* de l'ascension en 1950 du premier « 8 000 » de l'histoire de l'alpinisme. Participant à une expédition française dont la plupart des membres, de Maurice Herzog à Lionel Terray, Gaston Rebuffat ou Pierre Leroux, sont passés par les rangs du mouvement Jeunesse et Montagne avant de rejoindre ceux de la Résistance pour en découdre, de l'été 1944 au printemps 1945, dans les plus hauts combats de la Seconde Guerre mondiale pareillement fixés sur la pellicule, par ses soins, dans le précieux témoignage cinématographique *Tempête sur les Alpes*. V. : <https://www.youtube.com/watch?v=MYYICO43Log>

65. Les ouvrages consacrés à la littérature montagnarde abondent. Pour une analyse synthétique, se reporter par exemple à S. Vierne, « Montagnes réelles, montagnes imaginaires dans la littérature française (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècle) », in A. Siganos et S. Vierne (dir.), *Montagnes imaginées. Montagnes représentées. Nouveaux discours sur la montagne de l'Europe au Japon*, Grenoble, Ellug, 2000, 358 p., p. 15-44, (en l'espèce v. p. 31-44). Quant au cinéma de montagne, consulter B. Py, *Le film de montagne dans les cinématographies occidentales*, th. de doctorat, Univ. Paul-Valéry – Montpellier III, 2014,

tation de l'aventure vécue par de petits groupes d'initiés privilégiés dans ce monde de l'altitude où la fréquentation de la mort, la nécessité d'apprivoiser crânement la sournoiserie du danger, la capacité à s'élever au-dessus des mesquines préoccupations quotidiennes de l'humanité ordinaire par la recherche frénétique de l'ivresse des cimes, jouent le rôle patent d'un rite de passage dans la caste des surhommes<sup>66</sup>. Fort heureusement demeuré exceptionnel, le sinistre parcours du journaliste et romancier Marc Augier – dit Saint-Loup de son nom de plume dans la presse collaborationniste – relève du cas d'école. Emblématique d'une existence profondément marquée par la mystique d'une régénération par la montagne, le sombre héros des temps obscurs, chroniqueur véhément de la *Gerbe* et responsable des Jeunesses de l'Europe nouvelle (JEN) affiliées au mouvement Collaboration, passe sans guère de transition, voire d'états d'âme, des services du sous-secrétariat d'État aux Loisirs, sous la direction de Léo Lagrange, à ceux de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme avant de rejoindre, hélas, les rangs de la division Charlemagne de la *Waffen SS*<sup>67</sup>.

Pour toutes ces raisons croisées, dès sa prise de fonction au cours de l'été 1940, le Commissariat général à l'éducation générale et aux sports s'attelle avec méthode et opiniâtreté à la promotion, à l'encadrement comme au financement partiel des activités réellement sportives sinon martiales exercées en milieu montagnard, appelées à y remplacer leurs devancières plus modestement récréatives favorisées par les ultimes gouvernements de la III<sup>e</sup> République, à l'exemple de la villégiature estivale ou du ski de loisir. En quelques semaines, il se porte fort de développer dans toute sa rigueur systématique un programme d'action administrative ambitieux, empreint d'une lourde charge idéologique, aux objectifs multiples et révélateurs en cela des pesanteurs d'une culture technocratique spécifiquement hexagonale, imbue d'autoritarisme tatillon, le cas échéant coupée de toute réalité politique contingente au regard de la situation comptable réelle du Trésor public et du contexte international dramatique dans lequel l'appareil d'État mobilise à la poursuite de cette chimère une part non négligeable de son énergie comme de ses faibles moyens humains et financiers.

268 p. dactyl., p. 98-114. V. aussi la riche iconographie de l'ouvrage de P. Leprohon, *Le Cinéma et la montagne. 50 photos extraites des principaux films d'alpinisme et de montagne*, Paris, Éd. Jean Susse, 1944, 181 p. et l'évocation par Alice Travers de la place prépondérante occupée par le film de montagne dans la cinémathèque patiemment composée par le CGEGS de 1941 à 1944, *Politique et représentation de la montagne sous Vichy*. [...], *op. cit.*, p. 106-119.

66. Sur ce point v. par ex. : M. Mestre, « L'initiation suprême à la montagne : le thème de la mort dans les écrits d'alpinistes germanophones », *Babel. Littératures plurielles* 8/2003 – *Le voyage initiatique, découvertes, rencontres, expériences en montagne (xvii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles)*, p. 111-137 ; G. Haver, « Le citadin dans les Alpes et le montagnard en ville : échanges initiatiques dans le *Bergfilm* européen entre la Première et la Seconde Guerre mondiale », *loc. cit.*, p. 203-214. V. égal. A. Travers, *Politique et représentation de la montagne sous Vichy*. [...], *op. cit.*, p. 195-220.

67. V., E. Nadal, « Le versant de l'ombre : jeunesse, montagne et alpinisme chez Marc Augier (Saint-Loup). Une initiation politique », *Babel. Littératures plurielles* 8/2003 – *Le voyage initiatique, découvertes, rencontres, expériences en montagne (xvii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles)*, p. 169-202.



## II. DES ANNÉES FOLLES AUX TRENTE GLORIEUSES : COURCHEVEL, PRODUIT EMBLÉMATIQUE D'UNE MODÉLISATION INSTITUTIONNELLE DU CONCEPT DE STATION DE SPORTS D'HIVER

Dans une posture délicate, contre toute attente alors que la guerre fait rage sur la Manche comme en Méditerranée, que la France métropolitaine de la défaite honteuse voit ses structures administratives écartelées entre Vichy, en zone libre et Paris, en zone occupée, que la plupart des récents prisonniers de guerre prennent à pied la route de l'Allemagne pour une captivité de quatre ans, le Commissariat général à l'éducation générale et aux sports se saisit du dossier des sports de montagne avec un empressement quasi surréaliste, en apparence coupable d'une troublante désinvolture politique<sup>68</sup>. Il n'en est rien, naturellement, dans l'esprit de ses concepteurs et premiers dirigeants attachés à l'émergence d'une conception sociétale typée du séjour en montagne, invariable jusqu'à la chute du régime. Les priorités administratives du moment ne justifient d'aucune façon la mise sur pied d'une campagne de promotion de futiles loisirs de masse, lénifiants et donc néfastes à la vitalité nationale. Place à l'efficacité. La problématique d'aménagement des espaces montagnards et de régulation des activités sportives spécifiques à ce milieu hors norme ne relève en rien, dans des circonstances aussi tragiques, de celle – aujourd'hui englobante – du simple développement économique et touristique. Sur un plan symbolique d'ailleurs, en totale opposition à l'évolution institutionnelle ultérieure de rattachement des structures administratives compétentes en cette vaste matière pourvoyeuse de subsides à la nébuleuse du tourisme et des loisirs, au demeurant caractéristique de la logique du plan neige et de ses prolongements actuels, le CGEGS, organe technique du ministère de la Famille, de la Jeunesse et des Sports de juillet à septembre 1940, est irrémédiablement arrimé au secrétariat général à la Jeunesse (SGJ) du ministère de l'Éducation nationale, de cette date à l'été 1944, en dépit de réguliers changements d'appellation de ce dernier<sup>69</sup>.

Car il est à première vue déconcertant, à défaut de replacer cet activisme administratif quasi frénétique dans son terreau historique, de noter, parmi les premiers trains de mesures normatives imputables au régime de Vichy, la promulgation d'apparence incongrue, le 7 novembre 1940, d'une loi indirectement relative à la définition des modalités d'enseignement du ski selon la « méthode française »

68. Le document le plus précoce versé dans les archives du tout récent CGEGS, à cette date, expressément consacré à l'aménagement de la montagne comme à la réglementation des activités sportives susceptibles d'y être pratiquées par un large public, consiste en un compte-rendu de discussion du 19 oct. 1940 entre le – vraisemblable – directeur du Service de l'équipement sportif et le chef de cabinet du ministre des Travaux publics et membre du Comité consultatif du tourisme. V., A. Travers, *Politique et représentation de la montagne sous Vichy*. [...], *op. cit.*, p. 46.

69. Pour un exposé synthétique sur ce point de pure organisation administrative, *ibid.*, p. 39-40.

promue par la Fédération française de ski (FFS) depuis l'époque du Front populaire<sup>70</sup>, comme au statut de moniteur diplômé de l'École nationale du ski français (ENSF) en confiant le pouvoir discrétionnaire d'autorisation de telles officines au secrétaire d'État à l'Instruction publique sous couvert de l'avis éclairé d'une commission *ad hoc* composée de spécialistes quasi exclusivement actifs, à l'image du premier médaillé olympique français des disciplines alpines Émile Allais<sup>71</sup>, dans le giron de cette dernière<sup>72</sup>. Certes, le constat pathétique de son impuissance à agir sur le cours pratique des choses incite trop souvent le législateur des périodes difficiles à se complaire dans l'illusion d'une législation de papier sans prise directe sur la réalité. Mais n'y a-t-il pas malgré tout, à cette heure pénible, d'autres réformes structurelles à entreprendre sans tarder parce que bien plus vitales à l'amélioration du quotidien des Français ? Or l'homme nouveau ne manque pas seulement de pain. Dans l'esprit de ses thuriféraires, affligé de désespérance, désemparé par l'humiliation de la défaite, il lui faut également recouvrer de toute urgence un idéal. Aussi est-ce dans cette optique que, dès le début du mois précédent, à peine créée, la Direction de l'équipement sportif (DES) du CGEGS lance les premières études inhérentes à un aménagement de la montagne favorable au développement de la pratique du ski alpin. Le texte à cet égard singulier de sa toute première note, le

70. Après une première ébauche d'harmonisation des pratiques par la Fédération française de ski en 1934 – elle-même détachée dix ans plus tôt de sa souche historique du Club alpin français – au moyen d'une École nationale de ski placée sous sa responsabilité mais concurrencée par de simples écoles privées, l'enseignement de la discipline est confié en 1937, selon le souhait de Léo Lagrange, à la structure, désormais unique sur le plan national, de l'ENSF. Cette dernière survit au régime de Vichy malgré des rapports ambigus avec le CGEGS, imputables au flou structurel généré par l'instabilité de la situation administrative contemporaine, avant de se muer courant 1943 en une éphémère École supérieure de ski (ESS) placée sous l'autorité d'une Fédération française de la montagne (FFM) créée l'année précédente. V., A. Travers, *Politique et représentation de la montagne sous Vichy*. [...], *op. cit.*, p. 135-141 ; A. Yvoret, « Aux fondements de la création de l'ENSA. Des années 1930 aux années 1950 », in M. Attali (dir.), *L'ENSA à la conquête des sommets. La montagne sur les voies de l'excellence*, Grenoble, PUG, coll. « Montagne et innovation », 2015, 406 p., p. 33-54. Sur le point de l'évolution des méthodes de ski en vigueur au cours de cette période, v. égal. M. Attali, « Apprendre à skier. Savoirs et compétences professionnelles des moniteurs de ski des années 1930 aux années 1990 », *loc. cit.*, p. 195-222.

71. En 1936, lors de la quatrième olympiade d'hiver où des disciplines alpines figurent pour la première fois au programme, le Mégevand Émile Allais (1912-2012) remporte la médaille de bronze d'une épreuve unique de combiné descente-slalom. Figure incontournable du ski alpin français, il est aussi le premier champion du monde national de descente et de slalom (1937) ; le premier moniteur national diplômé (1937), inventeur de la première méthode dite « française » d'enseignement du ski – le célèbre christiania – et titulaire jusqu'à son décès de la « médaille » n° 1 de l'ESF ; le fidèle conseiller technique de la marque Rossignol avec laquelle il met au point les fameux skis « 4L » puis « Allais 60 » ; enfin le premier « pisteur secouriste » dont il invente la profession « sur le tas », à Courchevel, en qualité de directeur technique du service des pistes, à compter de 1954. Outre les pages que lui consacrent P. Révil et R. Helle, *Les pionniers de l'or blanc*, *op. cit.*, p. 14-33, v. surtout G. Chappaz, *Allais, la légende d'Émile*, Chamonix, Guérin, 2007, 230 p., p. 54-158.

72. L. du 7 nov. 1940, *JORF* 30 nov. 1940, n° 309, p. 5890 et Arr. du secrétaire d'État à l'Instruction publique du 13 nov. 1940, *loc. cit.*, p. 5897. En réalité chargée de délivrer seule les autorisations – officiellement à titre provisoire jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1941 –, la commission, dirigée par Georges Perrin-Pelletier alors président de la FFS, ouvertement favorable à l'instauration d'un monopole en faveur de l'ENSF héritée du Front populaire, est composée d'Émile Allais, Georges Andraud, Charles Diebolt, Prosper Prat, François Tissot et André Tournier. Soit l'élite du ski français contemporain.

19 octobre 1940<sup>73</sup>, recommande même qu'il soit rapidement fait le « point actuel de la question », déplorant l'incurie du défaut de toute réglementation spécifique aux stations de sports d'hiver autant que l'absence d'une planification rationnelle et centralisée des rares chantiers en cours, abandonnés avec une inconséquence fautive à l'initiative individuelle de spéculateurs avides de seuls profits financiers. Le document envisage par conséquent l'impératif d'une action vigoureuse d'encouragement de l'apprentissage du ski par une jeunesse susceptible de bénéficier bientôt, l'hiver venu, du bienfait des valeurs éducatives liées aux activités physiques de montagne entendues dans leur ensemble<sup>74</sup>. Comme il préconise en outre la priorité absolue d'une programmation rationnelle par les services de l'État de l'implantation géographiquement harmonieuse à travers les massifs d'une *noria* de centres sportifs de ski et d'alpinisme également dévolue à l'accroissement de la richesse nationale, à plus long terme, une fois la paix revenue, par le biais des recettes escomptées auprès d'une clientèle étrangère fortunée<sup>75</sup>.

N'est-il pas difficile d'apparaître plus clair et plus expéditif ? Trois mois à peine après la fondation chaotique du régime d'exception est énoncé par l'obscur organe administratif chargé du dossier, dans l'indifférence d'une majorité de Français, un programme complet, volontariste, cohérent et tout aussi dirigiste que son héritier direct, le plan neige des Trente Glorieuses. Sans relâche pendant les quatre années suivantes, en apparence presque détachés de l'évolution malsaine du climat politique et de celle de la situation militaire sur les fronts de la guerre, les services spécialisés du CGEGS, extravagance d'une poursuite obstinée de l'action publique sous Vichy, s'évertuent quoi qu'il advienne à respecter les injonctions de cette improbable « feuille de route ».

## A. VICHY ET L'INNOVATION D'UNE POLITIQUE GLOBALE D'AMÉNAGEMENT DE LA MONTAGNE

Dans la continuité de l'œuvre technique de prospective ébauchée par le gouvernement de Front populaire en matière d'aménagement montagnard, les activités objet de toutes les attentions administratives se déclinent en alpinisme – la

73. V. ci-avant note 68.

74. Sur le point trop souvent sous-estimé des efforts de promotion du « ski scolaire » développés par le CGEGS, not. en faveur de l'achat de matériel de prêt en dépit des difficultés budgétaires inhérentes aux incessantes réquisitions de l'occupant, se reporter à A. Travers, *Politique et représentation de la montagne sous Vichy*. [...], *op. cit.*, p. 149-157. L'encouragement dans ce même cadre scolaire de la pratique de l'alpinisme – sport d'initiés sinon d'élite par opposition au ski alpin – est par contre demeuré beaucoup plus limité en raison de l'engagement physique intense requis par les activités d'escalade et, pour cette raison, une fréquentation des plus hautes cimes hors de portée des foules ordinaires. *Ibid.*, p. 158-172.

75. Alice Travers remarque à juste titre combien, presque de manière symbolique, cette première note archivée dans les dossiers de la DES, le 19 oct. 1940, trace néanmoins les grandes lignes du programme que va s'efforcer de mettre en œuvre ensuite ledit service avec une constance zélée, jusqu'à sa dissolution à l'été 1944. *Politique et représentation de la montagne sous Vichy*. [...], *op. cit.*, p. 46-47.

discipline pionnière popularisée par la *gentry* anglo-saxonne du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>76</sup> – et en sports d'hiver dorénavant symbolisés par le ski alpin dans l'esprit d'un large public, depuis le milieu de la décennie précédente<sup>77</sup>. La Direction de l'équipement sportif du CGEGS ne s'y trompe pas en prenant acte de ce nouvel état de fait. Prestigieux, pourvoyeur de drames, de récits d'ascensions mythiques et de héros d'exception, coqueluche de la propagande vichyste, l'alpinisme demeure toutefois réservé à une élite de grimpeurs beaucoup plus « engagés » que la moyenne des pratiquants occasionnels, rompus à l'exercice des longues courses de rocher, des bivouacs sommaires en paroi, au maniement des jeux de corde comme à l'utilisation d'un matériel d'escalade artificielle de plus en plus sophistiqué. Malgré l'exploit représenté par la vague sans précédent de construction de refuges d'altitude en un espace de temps si bref, de 1941 à 1943<sup>78</sup>, malgré l'inévitable essor d'une réglementation de sa pratique par la refonte du statut de guide<sup>79</sup> ou la création, entre autres innovations, de l'École supérieure de ski et d'alpinisme (ESSA) basée à Chamonix – déjà dénommée École nationale de ski et d'alpinisme (ENSA) par certains documents officiels<sup>80</sup> –, la grande affaire du régime de Vichy à l'endroit de la montagne concerne l'adoption du train de mesures d'apparence hétéroclite propre à assurer l'augmentation sensible du nombre d'adeptes du ski alpin. Sport de masse

76. La somme en la matière demeure la thèse de M. Tailland, *Les alpinistes victoriens*, Villeneuve-d'Ascq, PU du Septentrion, 1997, 695 p. ; pour une présentation synthétique de cette problématique par le même auteur, v. « L'Alpine club (1857-1914) », in O. Hoibian (dir.), *L'invention de l'alpinisme. La montagne et l'affirmation de la bourgeoisie cultivée (1786-1914)*, Paris, Belin, coll. « Histoire et société », 2008, 368 p., p. 29-74. Quant au rôle des Britanniques dans l'essor du ski, v. R. Holt, « Les sports de montagne : une invention britannique. Sir Arnold Lunn et l'origine des compétitions de ski alpin », *STAPS* 1994, n° 34, p. 7-15.

77. Contrairement au ski alpin, son ancêtre « nordique », le ski dit « de fond », à la pratique toujours largement confidentielle hors de son berceau scandinave ancestral, est toutefois introduit dans le programme des Jeux olympiques dès 1924. À Chamonix, le Norvégien Thorleif Haug enlève tout d'abord l'épreuve disputée sur la distance de 18 kilomètres avant de s'imposer lors de l'épreuve reine de cette première olympiade d'hiver, le 50 kilomètres. Pour une « notice » concise, v. E. J. B. Allen, *Historical dictionary of skiing*, Toronto, The Scarecrow Press, 2012, XIX + 347 p., p. 137-138 et p. 235.

78. Au sein de la Direction de l'équipement sportif, s'appuyant sur la main-d'œuvre fournie par le mouvement Jeunesse et Montagne, Louis Macaigne et Gérard Blachère lancent, courant 1941, un « Plan d'équipement de la montagne » concourant à la modernisation ou la création *ex nihilo* d'un grand nombre de refuges, not. dans un massif de l'Oisans cher au second. V., P. Bourdeau, « L'alpinisme dans le massif des Écrins pendant l'Occupation », in *Le sport et les Français pendant l'Occupation. 1940-1944*, t. 1, *op. cit.*, p. 325-334 ; A. Travers, *Politique et représentation de la montagne sous Vichy*. [...], *op. cit.*, p. 80-84.

79. L. du 29 juill. 1943, *JORF* 6 août 1943, n° 187, p. 2047 et Arr. du ministre secrétaire d'État à l'Éducation nationale du 16 oct. 1943, *JORF* 30 déc. 1943, n° 312, p. 3327.

80. La polémique quant à la date de création effective de l'ENSA, formellement ré-institutionnalisée en 1946, demeure vive. S'il semble logique de la faire remonter à 1943, sous le patronage de l'Institut national des sports (INS), au grand dam de certains de ses admirateurs désireux d'occulter une origine vichyssoise infamante, il est effectivement surprenant de constater son maintien à l'identique d'un régime à l'autre, jusque dans la composition de son encadrement. Pour un aperçu de cette controverse, par la formulation de deux avis divergents, v. : A. Travers, *Politique et représentation de la montagne sous Vichy*. [...], *op. cit.*, p. 141-144 et A. Yvorel, « Aux fondements de la création de l'ENSA. [...] », *op. cit.*, p. 44-48.



en puissance à condition de bénéficier d'infrastructures en facilitant l'apprentissage, telles que pistes et remonte-pentes, discipline adaptée au plaisir du grand nombre à la croisée de l'effort physique intense et du loisir ludique des joies de la glisse, il est l'objet de toutes les attentions de la DES<sup>81</sup>, soucieuse de concilier dans un même projet structurant les logiques jusqu'alors éparses de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du sport, de l'éducation et, bien qu'elle s'en défende, du tourisme puisque l'apport de devises à l'économie nationale est envisagé par la lettre de ses premières études prospectives<sup>82</sup>.

Afin d'encadrer la mise en œuvre de cette opération d'envergure ou d'intérêt national d'équipement de l'ensemble des champs de ski français à fort potentiel, le CGEGS en confie la mission à l'une de ses quatre directions, en l'occurrence celle de l'équipement sportif créée dès l'été 1940, successivement dirigée par Georges Glasser puis Jean Couteaud. En son sein, divisée en cinq bureaux, ladite direction charge en réalité de cette tâche spécifique celui du secrétariat technique de la montagne (STM) confié à Louis Macaigne jusqu'en décembre 1942, commué à cette date en un bureau du service de l'équipement de la montagne (SEM) dorénavant animé par Gérard Blachère<sup>83</sup>. Le choix des hommes composant ce microcosme

81. Consulter sur ce point les travaux d'Y. Moralès : « Le virage sportif du ski français dans l'entre-deux-guerres », in S. Fauché, J.-P. Callède, J.-L. Gay-Lescot et J.-P. Laplagne (dir.), *Sport et identités*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces et temps du sport », 2000, 456 p., p. 271-287 ; « Le ski français et le renouveau national (1939-1945) », in *Le sport et les Français pendant l'Occupation. 1940-1944*, op. cit., p. 361-378 ; « Le ski féminin des années vingt aux années cinquante en France ou la technique sportive reflet d'un processus de reconfiguration des rapports sociaux de sexe », in *Femmes et hommes en montagne. Au-delà des différences*, op. cit., p. 273-290.

82. Même si, compte tenu des difficultés budgétaires inhérentes aux réquisitions de l'occupant, les moyens financiers alloués au Commissariat au tourisme dirigé par Henry de Ségone s'avèrent minimes, de 1940 à 1944, par rapport à ceux affectés à la politique d'encadrement de la jeunesse et de promotion d'activités physiques moralement « éducatrices », son comité consultatif du tourisme placé sous la présidence du Savoyard Antoine Borrel – instance technique à caractère quasi interministériel, réorganisé en 1942 sur le modèle de l'organe de même nom actif de 1935 à 1940 – s'intéresse ouvertement à l'aménagement de la montagne. V., A. Travers, *Politique et représentation de la montagne sous Vichy*. [...], op. cit., p. 78-79. Antoine Borrel (1878-1961), natif de Tarentaise, journaliste prolifique, président du conseil général de Savoie de 1920 à 1940 sous l'étiquette du Parti républicain socialiste puis du Parti radical, député puis sénateur, Sous-secrétaire d'État dans les gouvernements Millerand et Leygues, il est l'un des promoteurs inlassables du développement de l'économie touristique française, présidant notamment aux destinées de la Fédération des Syndicats d'initiative (1926) ou, à la Libération, du Comité de tourisme en montagne du Touring-Club de France. Partisan précoce du développement des sports d'hiver, il publie par exemple, le 29 août 1942, dans les pages de *L'Illustration*, l'article « L'urbanisation au village » consacré à la nécessaire extension de la « station » encore modeste de Val-d'Isère. V. *Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940)*, op. cit., t. II, p. 679-680.

83. V., A. Travers, *Politique et représentation de la montagne sous Vichy*. [...], op. cit., p. 53-62. De 1940 à 1942, la DES est d'abord dirigée par Georges Glasser (1907-2002), plusieurs fois champion de France de tennis de 1926 à 1931 – recruté pour cette raison par Jean Borotra –, passionné de montagne et bon skieur, polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées ; de 1942 à 1944 elle l'est par son ami Jean Couteaud (1904-1989), également polytechnicien et sportif accompli même s'il découvre l'univers montagnard à cette occasion, apprenant par exemple à skier en compagnie de Gérard Blachère. Avant l'arrivée de ce dernier à la tête du SEM, en 1942, ce service est dirigé depuis fin 1940 par un autre polytechnicien montagnard aguerri, Louis Macaigne (1912-1987), directeur en parallèle de la Fédération française de ski.

technocratique ne se révèle surtout pas anodin. Formés dans les années 1930, ils présentent tous un même profil archétype. Issus de la petite bourgeoisie urbaine, ingénieurs ou cadres supérieurs des services de l'État, pour la plupart officiers de réserve, promus à de hautes fonctions administratives par le vecteur de la méritocratie républicaine, ils sont tous devenus des montagnards aguerris et le cas échéant des skieurs expérimentés au cours de leurs années de formation, en découvrant plus ou moins par hasard l'univers montagnard – que ce soit en famille pour quelques privilégiés ou, pour la majorité moins fortunée, par l'intermédiaire de la pléthore de mouvements de jeunesse de toute obédience parant alors de toutes les vertus éducatives imaginables la pratique au grand air d'activités de loisir en montagne<sup>84</sup>. Ce qui explique la fougue avec laquelle ce cercle étroit d'initiés, sinon de coreligionnaires d'une mystique des cimes, se lance séance tenante dans l'aventure avec la foi unanime des récents convertis – celle dont le sens commun admet justement d'une manière symbolique, ici parfaitement appropriée, qu'elle permette miraculeusement à ses propagandistes de déplacer les montagnes ! – comme si le sort humiliant de la France occupée dépendait de la naissance planifiée d'une économie des sports d'hiver.

Est-il besoin d'une illustration de cet empressement ? Sans statut administratif clairement fixé avant le 14 mai 1941, le secrétariat technique de la montagne (STM) collabore cependant activement depuis le début de l'automne précédent avec le secrétariat des communications relevant du ministère du Tourisme pour parvenir à l'élaboration rapide d'un cadre légal précis, en préalable au lancement concret des premières opérations escomptées d'aménagement de tous les sites favorables à la pratique du ski. Certes, l'État a déjà compris l'intérêt d'une législation doublée d'une action administrative spécifique au milieu montagnard, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'en témoigne l'œuvre développée à la discrétion de l'administration forestière par le fameux service de restauration des terrains en montagne (RTM) affecté à la lutte contre l'érosion des versants de certains massifs ravagés par un déboisement endémique<sup>85</sup>. Comme il s'est essayé dans l'entre-deux-guerres

84. Le lien manifeste existant entre la « caste » des anciens élèves de l'École polytechnique – *a fortiori* de tous ses membres ayant fait carrière dans les services de l'Administration des Ponts et Chaussées, les fameux « X ponts » – et « l'épopée » de la construction des stations de sports d'hiver lors des Trente Glorieuses n'a jamais fait l'objet d'une étude scientifique approfondie. Cette histoire révélatrice de la technocratie à la française reste donc à écrire. Or, à la suite de Georges Glaser et de Jean Couteaud, initiateurs de l'ambitieuse politique vichyste d'un aménagement planifié de la montagne, leur confrère Maurice Michaud développe ensuite un zèle à toute épreuve, à partir de la Libération, dans la poursuite de l'entreprise. Lors de l'élaboration du plan neige, comment pourrait-il travailler autrement qu'en totale adéquation de vue avec ses « corpsarts » Roger Godino aux Arcs ou Georges Cumin aux Ménuires, par exemple ? Certes, tous les porteurs de projets ne s'avèrent pas forcément polytechniciens. Mais, pour la plupart issus de cursus scientifiques (tels qu'Éric Boissonas à Flaine ou Pierre Schnebelen à Tignes et à Val Thorens), ils partagent une culture commune avec ces derniers.

85. Au sujet de la politique de restauration des terrains en montagne, premier exemple de prise en compte par le législateur, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, d'une action administrative spécifique au milieu montagnard, v. par ex. : P. Fourchy, « Les lois du 28 juillet 1860 et 8 juin 1864 sur le reboisement et le gazonnement des montagnes », *Rev. de géographie alpine* 1963, vol. 51, n° 1, p. 19-41 ; R. Larrère, A. Brun, B. Kalaora, O. Nougarede et D. Poupardin, « Forestiers et paysans, les reboisements en

à la mise en défens des premières réserves naturelles<sup>86</sup>. Mais en l'occurrence, le régime de Vichy inaugure lors des derniers mois de 1940 avec le grand chantier de l'équipement touristique de la montagne une action administrative d'une tout autre ampleur idéologique. Pourtant foncièrement inscrite dans l'air du temps puisque esquissée par le Front populaire, elle est poursuivie avec une remarquable constance, sans aucune remise en cause de sa lourde portée dogmatique, par le Gouvernement provisoire de la Libération puis par les organes spécialisés de la technos-structure des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> République. Ce que feignent d'ignorer tous les observateurs peu scrupuleux ou trop mal à l'aise avec le souvenir encombrant de la parenthèse institutionnelle vichyste pour porter l'émergence d'une action publique de cette étendue, sans précédent sur le milieu montagnard, au seul crédit des années 1960 et 1970 figurées par la création du SEATM ou de la Commission interministérielle pour l'aménagement touristique de la montagne (CIATM).

Dans l'ignorance précise du concept urbanistique de domaine skiable interconnecté réellement théorisé par Laurent Chappis à l'occasion des premières études d'implantation de Courchevel, courant 1945, les instances de Vichy s'attachent néanmoins à dégager son préalable institutionnel de station de sports d'hiver pour le doter d'un régime juridique spécifique. Un « projet de charte des stations de neige et d'alpinisme » lancé à l'automne précédent en collaboration avec les instances spécialisées du Commissariat au tourisme est ainsi remis en avril 1941 à la Direction de l'équipement sportif (DES) du CGEGS. Laquelle approuve trois mois plus tard les préconisations du rapport pour se lancer dans la rédaction du décret du 3 avril 1942 portant « règlement d'administration publique sur le régime des stations de sport d'hiver et d'alpinisme<sup>87</sup> ». Sans entrer dans le détail, ces entités touristiques y sont l'objet d'une nomenclature détaillée et leur aménagement, sous le contrôle serré des services de l'État, est soumis au respect d'un cahier des charges précis. L'un des caractères les plus remarquables du texte réside d'ailleurs, en amont de la loi du 15 juin 1943 attachée à l'érection d'un Comité national d'urbanisme<sup>88</sup>, en la consécration d'une servitude particulière aux stations de tourisme

---

montagne depuis l'Empire », *Recherches* 1981, n° 45 – *Tant qu'il y aura des arbres. Pratiques et politiques de la nature*, 262 p., p. 57-84 ; B. Kalaora et A. Savoye, « La protection des régions de montagne au XIX<sup>e</sup> siècle : forestiers sociaux contre forestiers étatistes », in A. Cadoret, *Protection de la nature : Histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*, Paris, L'Harmattan, coll. « Alternatives paysannes », 1985, 247 p., p. 6-23.

86. Sur le rôle du Touring Club de France et du Club alpin français en faveur d'une action publique débordant peu à peu de la problématique « touristique » de protection des paysages remarquables pour s'intéresser à la protection des milieux naturels sensibles, v. : J. Utermaier, « La protection de l'espace naturel. Généalogie d'un système », *RJ envir.* 1980, vol. 5, n° 2, p. 111-145 (surtout les p. 116-123) ; A. Selmi, « L'émergence de l'idée de parc national en France. De la protection des paysages à l'expérimentation coloniale », in R. Larrère, B. Lizet et M. Berlan-Darqué (dir.), *Histoire des parcs nationaux. Comment prendre soin de la nature*, Versailles, Éd. Quæ, 2009, 236 p., p. 43-58. Au sujet de l'action de Vichy en la matière v. C. Pearson et B. Poncharal (trad.), « La politique environnementale de Vichy », *Vingtième Siècle* 2012, n° 113, 2012, p. 41-50.

87. Décr. du 3 avr. 1942 portant règlement d'administration publique sur le régime des stations de sports d'hiver et d'alpinisme, *JORF* 27 mai 1942, p. 1890. V. A. Travers, *Politique et représentation de la montagne sous Vichy*. [...], *op. cit.*, p. 85-87.

88. L. d'urbanisme du 15 juin 1943, *JORF* 24 juin 1943, p. 1715.

autorisant les maîtres d'œuvre de tels ensembles à faire procéder à l'expropriation des particuliers récalcitrants à la cession de parcelles foncières nécessaires à l'implantation des pistes, des voies d'accès, des locaux techniques ou des immeubles bâtis d'accueil de la clientèle.

En parallèle, pressé de traduire dans le concret d'une réalisation emblématique la pertinence de cette législation spéciale, le CGEGS n'a de cesse d'entreprendre le pilotage des travaux d'implantation d'une station d'envergure internationale sous la forme prototype d'un « Sestrières français », pour reprendre l'image chère aux discours d'Henry de Ségone. Dès août 1941, de premières études prospectives sont lancées à travers les différents massifs à la recherche du secteur capable d'héberger cette réalisation témoin appelée à être dupliquée en d'autres lieux. Mais les enquêtes plus ou moins officieuses s'enlisent dans l'inertie administrative et, afin d'en accélérer le processus, une conférence du 24 août 1942, dans le cadre d'une commission rattachée aux activités du SEM et placée sous la responsabilité de Gérard Blachère, charge trois missions d'études distinctes de repérer le site idéal dans les massifs du Mont-Blanc, de la Vanoise et du Briançonnais<sup>89</sup>. Puis, le 28 juin 1943, cette « commission 42-43 » telle que la dénomment ses membres dans leur jargon professionnel, après analyse des trois rapports techniques, opte pour le site de Vars en faveur duquel son directeur, domicilié à Briançon et sentimentalement attaché à cette région des Alpes occidentales méridionales, a pesé de tout son poids de chef de service<sup>90</sup>. De manière minutieuse est alors élaboré le schéma institutionnel d'une station plus tard qualifiée « de deuxième génération » par les urbanistes et les géographes<sup>91</sup>, implantée en milieu vierge de toute construction, confiée à

89. L'un des exemplaires du « Rapport d'études, plans topographiques, photographies » de 83 pages dactylographiées établi par la « Mission de la Région de Belleville, des Allues et de Saint-Bon relative aux stations de sports d'hiver » et découvert par Maurice Michaud dans les dossiers des services départementaux des Ponts et Chaussées peu après sa reprise de fonction, en mai 1945, mais demeuré dans les « papiers » de Laurent Chappis depuis l'été suivant, est donc consultable auprès des Archives départementales de la Savoie, dans le fonds Chappis (sous-série 30J), sous la cote ADS 30J78.

90. Lorsque, en 2000, au cours d'un entretien avec Alice Travers alors occupée à la confection de sa thèse de doctorat, Gérard Blachère évoque le massif des Écrins et encore plus largement la contrée du Briançonnais où il s'est enraciné à compter de 1938 en qualité d'ingénieur des Ponts et Chaussées, il ne cesse de mentionner « ses terres ». Sous l'Occupation, alpiniste et skieur chevronné, vice-président de la Fédération française de ski, il est au niveau local président du club omnisports L'Étoile Sportive du Briançonnais et préside la section des Hautes-Alpes de la FFS. A. Travers, *Politique et représentation de la montagne sous Vichy*. [...], *op. cit.*, p. 71 et p. 159.

91. Se reporter sur ce point aux études fondatrices de P. Préau, « Essai d'une typologie des stations de sports d'hiver dans les Alpes du Nord », *Rev. de géographie alpine* 1968, vol. 58, n° 1, p. 127-140 et R. Knafou, *Les stations intégrées de sport d'hiver des Alpes françaises. L'aménagement de la montagne à la « française »*, Paris, Masson, 1978, 319 p., p. 16-36. Pour un exposé plus concis, v. aussi : D. Pradelle et G. Regairaz, « L'architecture en montagne : l'évolution formelle des stations de sport d'hiver en Savoie de 1930 à 1990 », in J.-P. Legay (dir.), *La Savoie terre de défis et de conquêtes. Des alpes aux stations d'altitude*, Rennes, Ouest-France Université, 1992, 435 p., p. 391-406 ; M. Vozniak, *L'architecture dans l'aventure des sports d'hiver. 1945-2000*, Chambéry,, t. CIX, SSHA – FACIM, coll. « Mémoires et documents & L'Histoire en Savoie », 2006, 239 p., p. 22-30 ; F. Delorme, « Du village-station à la station-village. Un siècle d'urbanisme en montagne », *In Situ* 24/2014, <http://insitu.revues.org/11243>.



l'activité d'un promoteur unique étranger à la population locale et selon un règlement technique confiant aux collectivités publiques à l'initiative du projet la prise en charge financière des travaux d'établissement des voies d'accès et des réseaux d'eau et d'électricité comme d'implantation des équipements sportifs proprement dits<sup>92</sup>. Hélas, l'enchaînement rapide des événements politiques et militaires de la seconde bataille des Alpes compromet le cours des opérations d'acquisition foncière et entraîne l'arrêt des rares chantiers de terrassement laborieusement ouverts au printemps 1944. La station de Vars rêvée par le CGEGS ne voit finalement le jour qu'en 1957, soit une décennie après celle de Courchevel lancée par le conseil général de la Savoie dès l'automne 1945, conformément à la plupart des conclusions du rapport d'étude afférent à l'aménagement de la vaste contrée des Dorons de Vanoise pourtant non retenue par la commission 42-43. Il est vrai que, favorable au maintien des programmes d'intérêt local en cours de réalisation ou toujours à l'état de projet, le comité départemental de Libération l'a fort opportunément sauvé de l'oubli en le transmettant, pour qu'elle s'en saisisse, à la nouvelle assemblée représentative départementale. De sorte que, symbole sinon exemple unique de station de seconde génération, la prestigieuse localité tarine, fière de sa réussite comme du caractère notoirement cosmopolite de sa clientèle, donne rétrospectivement raison aux agents de l'appareil d'État d'une France occupée d'avoir entrevu le formidable potentiel de développement d'un site vierge, modelé par leurs successeurs immédiats au gabarit des préceptes de l'action normative et administrative du régime de Vichy.

## B. L'HÉRITAGE À COURCHEVEL DU CONCEPT DE STATION DIT « DE DEUXIÈME GÉNÉRATION »

À la Libération, les sports de glisse comme le tourisme hivernal ne sont pas inconnus dans les environs de Saint-Bon-Tarentaise. Au cours de l'hiver 1925, le pionnier britannique et alpiniste de grand renom Arnold Lunn<sup>93</sup> prospecte skis aux pieds la totalité du vaste site conformé sur les opulents alpages des communes de Saint-Bon, des Allues et de Saint-Martin-de-Belleville avant d'en vanter les qualités à ses commanditaires, un consortium d'investisseurs d'outre-Manche. Fort de ces conseils avisés, celui-ci jette d'ailleurs son dévolu sur la vallée voisine des Allues où, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, après de nombreuses tergiversations mais sans plan d'ensemble intégrant étroitement le volet immobilier de l'opération

92. V., A. Travers, *Politique et représentation de la montagne sous Vichy*. [...], *op. cit.*, p. 89-90. Le contrat d'affermage passé avec le promoteur – la Société Nord-Travaux publics – court sur une durée de quarante et un ans à l'issue desquels l'État s'avère libre de reprendre la gestion directe de l'équipement ou de renouveler l'engagement à sa guise.

93. Quoique très mal connu en France, le Britannique Arnold Lunn (1888-1974) est pourtant l'un des protagonistes majeurs de l'histoire du ski mondial. Fondateur de l'Alpine Ski Club (1908) puis du Kandahar Ski Club (1924), il est surtout pour la postérité l'inventeur de la discipline du slalom (1922) et l'organisateur des premiers championnats du monde de ski alpin (1931). V. la notice biographique concise que lui consacre E. J. B. Allen, *Historical dictionary of skiing*, *op. cit.*, p. 118-120.

à la détermination cohérente d'un domaine skiable, il implante enfin en terrain vierge, au-dessus des villages traditionnels, quelques bâtiments résidentiels en guise de noyau initial de la future station de Méribel<sup>94</sup>. Au cours de ces mêmes années 1920, Louis Curtet, maire de la commune, ouvre aux premiers hivernants amateurs de neige son hôtel flambant neuf du Lac Bleu, inauguré en 1909 et situé au cœur du chef-lieu, à 1 100 mètres d'altitude. Visionnaire en spéculant sur le développement de la pratique encore balbutiante du ski alpin, il imagine dès 1928 la construction d'un téléphérique pour relier la petite agglomération cantonnée depuis des siècles dans la logique d'une économie agropastorale traditionnelle à l'alpage d'Arionda, mille mètres plus haut, avant de renoncer à ce premier projet d'aménagement d'un « champ de ski » dans les confins faute de parvenir à mobiliser les fonds nécessaires auprès d'investisseurs privés peu confiants dans le succès d'une telle opération. Une décennie s'écoule ensuite jusqu'à ce qu'en 1936, le Commissariat au tourisme créé l'année précédente engage un premier repérage de tous les sites alpins aptes à permettre le développement d'une « superstation française ». En ces circonstances, les trois vallées adjacentes des Dorons de Vanoise figurent naturellement parmi les lieux recensés, la liste élaborée à cette occasion comportant aussi la mention de la localité de Val-d'Isère, isolée plusieurs mois par an dans les neiges de la haute vallée de Tarentaise. À la fin de la saison hivernale de 1937 encore, le fringant triple champion du monde de ski alpin Émile Allais<sup>95</sup> explore à son tour la région au moment où le financier écossais Peter Lindsay démarre les premiers chantiers de Méribel, évoqués plus haut et presque aussitôt stoppés par l'entrée en guerre.

Les choses se précisent donc peu à peu à Saint-Bon tout au long de l'entre-deux-guerres, sans cependant aboutir à la moindre réalisation d'importance. Certes, au mois de juin 1939, dans la dynamique de la confection de plans départementaux d'équipement, la commune constitue un premier syndicat intercommunal avec sa voisine de Bozel en vue d'implanter une station sur leur alpage commun de Moriond, à l'altitude de 1 650 mètres. Mais l'étude technique confiée à l'architecte parisien Marc-André Vial est également très vite hypothéquée par le déclenchement de la « drôle de guerre ». Si bien qu'en dépit de modestes constructions hôtelières ou de l'implantation limitée de premiers téléskis de faible dénivelé, ouvrages réalisés et financés par des particuliers dans les hameaux du Praz et de Courchevel proprement dits<sup>96</sup>, il faut attendre 1942

94. Pour une évocation détaillée des balbutiements du tourisme hivernal dans cette région des Dorons de Vanoise, (encore dite de « l'X de Tarentaise » par certains géographes), consulter M. Boyer, « La vie touristique des Dorons de Vanoise. Son évolution récente », *Rev. de géographie de Lyon* 1955, vol. 30, n° 2 et n° 3, p. 103-135 et 201-222 ; v. aussi la riche iconographie du catalogue (rédigé par Dominique Thabuis) de l'exposition organisée par la mairie de Saint-Bon-Courchevel, *Saint-Bon station des années 30*, Imprimerie l'Edelweiss, 2012, 24 p.

95. Natif de Megève, Émile Allais est presque à domicile, quelques semaines plus tôt, le héros des championnats du monde de ski organisés à Chamonix du 13 au 15 févr. 1937. À l'apogée de sa carrière sportive, il y décroche trois médailles d'or dans les épreuves de descente, de slalom et du combiné. V. ci-avant note 71.

96. Le site du hameau d'estive originel, d'où provient le toponyme ancestral de « Courchevel » désignant une station en réalité composée de quatre modules interconnectés par un domaine skiable unique, supporte aujourd'hui l'unité touristique dite de « Courchevel 1550 ». V. ci-avant note 2.

pour que la « mission de la Région de Belleville, des Allues et de Saint-Bon relative aux stations de sports d'hiver<sup>97</sup> », mandatée par la Direction de l'équipement sportif du CGEGS, envisage clairement l'aménagement à grande échelle du plateau des Tovets, le site d'estive majeur de la commune à l'altitude moyenne de 1 760 mètres. C'est au demeurant à cette mission chargée « [d'] étudier les possibilités de création d'une station internationale de sports d'hiver dans la région des Trois Vallées », composée de l'ingénieur des Ponts et Chaussées de l'arrondissement de Tarentaise Thomas Collignon, de Charles Granger-Veyron architecte DPLG à Bourg-Saint-Maurice, de Georges Popesco architecte DPLG à Gap, d'Édouard Crevel architecte en chef de la Ville de Paris, du moniteur de ski membre de la DES Gustave Corréard et de René Martin, ingénieur des travaux publics de l'État à Moûtiers, que revient le mérite de la popularisation d'une appellation devenue la marque de référence d'un des plus vastes espaces skiables mondiaux par la connexion des domaines propres de trois, voire quatre stations de stature internationale.

L'originalité du rapport rédigé au printemps 1943 tient à la préconisation de plusieurs options inspiratrices, à la Libération, de nombreux choix stratégiques arrêtés par Maurice Michaud et ses collaborateurs. En premier lieu, celle de la création d'un domaine skiable unique défini à la mesure de l'intégralité du massif par l'installation d'une chaîne de téléphériques reliant les trois vallées concernées et l'implantation d'une station principale à développer sur la commune de Saint-Bon, jumelée à deux stations satellites de moindre importance sur l'emplacement des actuels complexes de Méribel-les-Allues et des Ménuires-Val Thorens<sup>98</sup>. Il est à cet égard remarquable que Laurent Chappis, isolé dans son *oflag* autrichien sans même disposer d'une carte précise de la région, parvienne à peu près au même moment à des conclusions quasi identiques<sup>99</sup>. Comme il est dans le même esprit anecdotique, au vu de cette proximité d'analyse et de l'option différente finalement arrêtée en 1945-1946 par le duo Michaud-Chappis, que la mission 42-43 juge le site des Tovets trop excentré, malgré la description de ses qualités intrinsèques, pour qu'y soit établi le chœur urbanisé de cette « superstation » pour ainsi dire éclatée sur trois vallées contiguës. Car le CGEGS a beau cesser brutalement ses activités au cours de l'été 1944, la Direction de l'équipement sportif, épargnée par l'épuration, se perpétue dans les institutions du Gouvernement provisoire sous l'appellation de Service

97. ADS 30J78, v. ci-avant note 89.

98. *Ibid.*, p. 4-5 et p. 46-53.

99. Le projet initial de Laurent Chappis, couché sur le papier entre la fin de 1944 et le début de 1945, se révèle à dire vrai beaucoup plus ambitieux. En serrant dans une même logique d'aménagement l'ensemble occidental du massif de la Vanoise, il prévoit d'emblée une ouverture sur la vallée de la Maurienne préfigurant à travers le Perron des Encombres l'actuelle liaison entre Val Thorens et Orelle par la Cime Caron. Dans son esprit, une chaîne de téléphériques doit permettre sans obstacle technique majeur la liaison du secteur de Valloire – et donc des immenses champs de neige du massif du Galibier – avec la nébuleuse skiable des Trois Vallées. Même si le mémoire réalisé en captivité a été perdu, l'architecte s'est toujours montré très clair, dans ses écrits et témoignages oraux ultérieurs, sur la teneur de ses premières réflexions. V. ci-avant note 13. Pour plus de précisions sur le contenu de cette première étude, v. L. Chappis, *Ma montagne... du rêve à la réalité*. [...], t. 1, *op. cit.*, p. 4 et t. 2, *op. cit.*, p. 16-17.

de l'équipement sportif et scolaire (SESS) par sa fusion avec les anciens bureaux de la construction scolaire<sup>100</sup> – permettant au précieux rapport de demeurer à la connaissance des services locaux de l'État et à la mémoire de certains des membres éminents du comité départemental de Libération, puis des instances politiques restaurées de la République au sein desquelles il convient de souligner une nouvelle fois le mérite personnel de Pierre Cot. Lorsqu'en mai 1945, le futur « dictateur de la neige » rentre de captivité à peu près au même moment que son camarade *Kriegsgefangener*, le futur « anarchitecte », pour retrouver en Savoie ses fonctions d'ingénieur divisionnaire des services départementaux des Ponts et Chaussées, il ne peut échapper à la renommée de ce dossier élaboré en son absence. Ce petit monde perméable des élites politiques et technocratiques savoyardes se connaît et se fréquente assidûment. Majoritairement marqué à gauche, il est au surplus politiquement assez homogène. La suite est connue, déjà évoquée en introduction de ce propos. Le président du conseil général émet officiellement, le 29 octobre, le souhait de l'adoption par la nouvelle assemblée d'un programme d'aménagement touristique hivernal à caractère social piloté par la collectivité départementale. Le 26 novembre suivant, les conseillers l'engagent dans l'aventure de la création d'une station de sports d'hiver sur le sol de la commune de Saint-Bon et en confient la maîtrise d'œuvre au service déconcentré des Ponts et Chaussées du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. La boucle se referme. Le 8 février 1946, le conseil général de la Savoie insiste auprès dudit ministère – comment ne pas y reconnaître l'entregent de Maurice Michaud<sup>101</sup> ? – pour la désignation d'un certain Laurent Chappis en qualité de responsable des études préalables à l'établissement du plan d'urbanisme de la « station des Tovets<sup>102</sup> ».

100. Si après épuration de son personnel trop ostensiblement favorable à l'idéologie collaborationniste de Vichy le CGEGS est rapidement remplacé, à l'automne 1944, par une Direction générale de l'éducation physique et sportive aux effectifs amoindris, il en va différemment des services spécialisés de l'aménagement montagnard, cause suffisamment fédératrice pour être regardée avec bienveillance par tous les gouvernements successifs, de 1936 à 1946. Au sein de la nouvelle instance du Service de l'équipement sportif et scolaire (SESS), celui de l'équipement de la montagne (SEM) poursuit ainsi ses activités sans interruption, sous sa forme et dans sa composition antérieure, jusqu'à la démission d'un Gérard Blachère lassé, en nov. 1945, du ralentissement de son action par la priorité donnée au financement de l'effort de guerre puis de la reconstruction, pareillement gourmands en subsides publics. Quant à la recombinaison des services administratifs d'encadrement du sport, à la Libération, v. A. Travers, *Politique et représentation de la montagne sous Vichy*. [...], *op. cit.*, p. 255-264.

101. Dirigé par Jean Revillard, le service régional de l'urbanisme basé à Lyon, également en possession d'un exemplaire du rapport de la mission 42-43, a créé un Groupement d'urbanisme des « Trois Vals » afin de disputer la maîtrise d'œuvre du programme lancé par le conseil général de la Savoie au service départemental des Ponts et Chaussées. Le bras de fer dure près de six mois et ne se termine en faveur de Maurice Michaud que par l'arbitrage du directeur de l'urbanisme, à Paris. Pour un rappel de ces péripéties administratives mal connues, révélatrices des enjeux financiers de l'opération pour des ingénieurs des Ponts et Chaussées touchant en guise de supplément de salaire des émoluments proportionnés au nombre de dossiers qu'ils traitent, consulter L. Chappis, *Ma montagne... du rêve à la réalité*. [...], t. 1, *op. cit.*, p. 5-6.

102. C'est à l'insistance obstinée de la Pierre de La Gontrie, le président du conseil général de la Savoie, qu'à la veille de son ouverture au public, fin 1946, le noyau initial de la station doit sa dénomination publicitaire tardive de Courchevel 1850, sans aucun rapport ni avec le toponyme des



Sur le strict plan de l'urbanisme, le milieu de la montagne doit à ce dernier le modèle expérimenté à Courchevel de la « station intégrée » intimement agencée avec un domaine skiable. Unité urbaine dont le bâti se montre indissociable d'un réseau de pistes et de remontées mécaniques au tracé établi en fonction de critères répartis à parts égales entre les contraintes de la topographie et celles de l'architecture<sup>103</sup>. Ce condensé conceptuel se fait même particulièrement explicite dans la définition de la « grenouillère » centrale de la station, constituée de l'arrivée des pistes au point focal d'un « front de neige » sur lequel s'ouvrent les baies vitrées des immeubles résidentiels<sup>104</sup>. Or, en amont de ces considérations urbanistiques et architecturales novatrices, voire révolutionnaires, le modèle institutionnel vichyssois imaginé pour Vars, avant d'être dupliqué presque à l'identique en Savoie par les héritiers indirects de la mission 42-43, se révèle tout aussi indissociable d'un concept global devenu suite à ce premier galop d'essai, sous la dénomination de « station intégrée de première génération » et moyennant quelques adaptations, l'étalon absolu du plan neige de la décade suivante<sup>105</sup>. Les caractéristiques principales, révélatrices d'une conception typée de l'action publique et de l'interventionnisme d'État en matière d'aménagement du territoire, en sont simples. Maître d'ouvrage, la collectivité départementale dispose seule de la réserve foncière au prix de l'acquisition préalable des parcelles privatives auprès des propriétaires particuliers, usant au besoin de l'arme de l'expropriation pour cause d'utilité publique

---

Tovets, ni avec l'altitude moyenne réelle du site de 1 760 mètres. V. ci-avant note n° 2 et J.-F. Lyon-Cæen, Chappis, Pradelle, Rey-Millet. *Courchevel naissance d'une station*, op. cit., p. 34.

103. Pour une analyse fouillée du concept de station intégrée, v. R. Knafou, *Les stations intégrées de sport d'hiver des Alpes françaises*. [...], op. cit., p. 68-105 et p. 268-304 quant à l'analyse des différents types de montages financiers imaginés dans ce cadre institutionnel hybride. Pour un propos plus concis, v. P. Préau, « Les stations », in *La Savoie terre de défis et de conquêtes*. [...], op. cit., p. 261-279.

104. V. sur ce point : J.-F. Lyon-Cæen, « Courchevel 1850 : la "superstation" des Alpes françaises. L'invention d'une pensée nouvelle pour l'urbanisme et l'architecture en montagne », *Rev. de géographie alpine* 1996, vol. 84, n° 3, p. 51-69 ; F. Lapeyre-Uzu (dir.), *Stations de sports d'hiver. Urbanisme et architecture – Rhône-Alpes*, Lieux dits, 2012, 270 p., p. 32-40, (et pour une riche iconographie p. 76-83). Laurent Chappis n'est cependant pas le produit d'une génération spontanée et sa réflexion s'inscrit évidemment dans l'air du temps, forcément influencée, même de manière inconsciente, par l'exemple de projets antérieurs. Pour s'en convaincre, v. M. Micheletto et G. Novarina, « La montagne vue par les urbanistes (les années 1930-1940) », *Rev. de géographie alpine* 2002, vol. 90, n° 4, p. 33-47.

105. À titre chronologique, Courchevel représente bel et bien, par opposition au modèle originel des stations développées sur la souche d'un village ancestral à la manière de Val-d'Isère par exemple, le deuxième type de complexe dédié aux sports d'hiver. Par contre, quant à sa nature intrinsèque, elle incarne la première et seule réalisation d'une station doublement intégrée sur les plans institutionnel et urbanistique par l'association d'un maître d'ouvrage unique de statut public – en l'occurrence le conseil général – et d'un plan-masse combinant jusqu'au plus intime l'aménagement global de l'espace skiable et de l'espace bâti. V., P. Préau, « Les stations », in *La Savoie terre de défis et de conquêtes*. [...], op. cit., p. 260-261 : « Courchevel est communément définie comme une station de la seconde génération... elle est pratiquement unique dans sa catégorie [...] Sa caractéristique essentielle tient au plan d'ensemble qui signe sa naissance, aux principes dont elle est le terrain d'expérimentation, ainsi qu'à l'engagement des pouvoirs publics dans la conduite de l'opération. Par contre, sur ce canevas, les constructions, la création des entreprises, relèvent autant d'initiatives individuelles et l'on retrouve dès lors des cheminements plus classiques. Sur le premier point, Courchevel est la plus ancienne des nouvelles stations ; sur le second, elle est la plus jeune des traditionnelles. »

envers les récalcitrants, tandis que la commune de Saint-Bon lui cède le 3 mai 1946 la totalité des alpages communaux sur lesquels se développe le plus gros du domaine skiable<sup>106</sup>. Prenant à sa charge les travaux d'infrastructure par l'ouverture d'une route de desserte achevée en juin 1946 et l'aménagement des pistes réalisé en plusieurs phases conjointement à leur équipement en remontées mécaniques exploitées en régie, elle finance pour partie l'opération par la vente de lots, abandonnant ainsi à l'investissement privé la construction puis la gestion touristique du parc immobilier à l'instar de l'activité commerciale de restauration et de services entendue au sens large. Cette construction institutionnelle et économique hybride est toutefois légitimée autant qu'encadrée par une réglementation à l'origine contraignante, d'inspiration idéologique affichée en imposant parmi ses bénéficiaires un quota de structures indifféremment publiques ou associatives gestionnaires de centres de vacances à destination des œuvres sociales et des classes populaires<sup>107</sup>.

Grâce à la construction de l'hôtel départemental d'août à décembre et à l'installation de deux remonte-pentes en octobre et novembre, la saison hivernale 1946-1947 est lancée à la veille des fêtes de Noël dans une ambiance de temps pionniers et un climat d'improvisation bon enfant difficilement imaginable en filigrane de l'imagerie actuelle chic et cossue véhiculée par l'énorme machinerie technico-économique caractéristique de la station de Courchevel du XXI<sup>e</sup> siècle. Lors de l'automne 1945 et de l'hiver 1946, la France, plongée dans une pénurie lancinante, vit toujours au rythme de la distribution des bons de rationnement et

106. La réussite du modèle de la station intégrée propre aux ouvrages dits « de deuxième » et « de troisième génération » est directement liée, dans une région alpine où la propriété communale recouvre jusqu'à 70 % du sol de certains massifs, à une caractéristique hors norme tenant à la géographie autant qu'à l'histoire et permettant au promoteur de l'opération – personne publique ou personne privée – de n'avoir à traiter qu'avec un nombre réduit d'interlocuteurs pour l'implantation des infrastructures grosses dévoreuses d'espace, qu'il s'agisse du bâti résidentiel ou du domaine skiable. Sur ce point trop souvent passé sous silence, v. : A. Refay, « Alpages et stations de sports d'hiver en Haute-Tarentaise », *Rev. de géographie alpine* 1974, vol. 62, n° 1, p. 41-73 (v. p. 50-52) et « Alpages et stations de sports d'hiver à l'Est de l'X tarin », *loc. cit.*, vol. 63, n° 1, 1975, p. 51-76 (v. p. 58-61) ; R. Mériaudeau, *À qui la terre ? La propriété foncière en Savoie et Haute-Savoie*, Grenoble, Institut de géographie alpine – USTM de Grenoble, 1986, 480 p., p. 222-234 et p. 252-260 ; C. Amouroux, « L'implantation du ski alpin dans les Alpes françaises : la tradition étayage de la modernité », *Rev. de géographie alpine*, vol. 88, n° 4, p. 9-20 (sur le point précis du lien entre la grande montagne à gruyère traditionnelle et l'implantation des stations intégrées de sports d'hiver, v. p. 15-17).

107. Le succès commercial de l'opération, après les inévitables déboires d'un démarrage laborieux, sinon dispendieux pour les finances publiques départementales, fait rapidement voler en éclats cette belle utopie socialisante héritée du Front populaire par l'intermédiaire du régime de Vichy, à cet égard en totale adéquation idéologique avec son devancier. Dès 1948, Laurent Chappis, le gardien du temple, l'esthète soucieux de traduire dans l'urbanisme du site cette visée initiale par la maîtrise rigoureuse d'un plan-masse intangible et la proposition architecturale de bâtiments modestes, épurés, en adéquation avec l'essence naturelle grandiose des lieux, ulcéré des entorses incessantes infligées au cahier des charges originel, se fâche avec Maurice Michaud, le véritable maître d'œuvre pour le compte des services de l'État. Lorsqu'en 1959 il abandonne avec fracas ses fonctions d'architecte conseil, la mue irréversible de la station populaire en antre de la *jet society* effectivement pourvoyeuse de devises est déjà consommée. V., P. Révil, *L'anarchitecte. Laurent Chappis rebelle de l'or blanc*, *op. cit.*, p. 75-80 ; L. Chappis, *Ma montagne... du rêve à la réalité*. [...], t. 1, *op. cit.*, p. 27-29 et t. 2, *op. cit.*, p. 29-30.

de la reconstruction fastidieuse des voies de communication endommagées par les combats de la libération du territoire national. Mais, sur la neige immaculée masquant les terrassements, les amoncellements de gravats et les dépôts de matériel du gigantesque chantier en cours sur l'alpage des Tovets de Saint-Bon, s'ébattent en famille de premiers skieurs... silhouettes représentatives de ces hommes nouveaux éduqués par une montagne fantasmée pour ses vertus civilisatrices, pour quelque temps encore, sans guère de rupture idéologique, sur la durée d'une époque courant à travers la parenthèse ambivalente de Vichy, de la fin des Années folles à l'aube des Trente Glorieuses.



# L'ŒUVRE LÉGISLATIVE DE VICHY, D'HIER À AUJOURD'HUI

RUPTURE(S) ET CONTINUITÉ(S)

Sous la direction de Clément Benelbaz, Charles Froger,  
Sébastien Platon et Bruno Berthier

## Contributeurs

Clément Benelbaz  
Bruno Berthier  
Bruno Bittmann  
Corinne Bonafoux  
Emmanuel Cartier  
Hélène Claret  
Jacques Dallest  
Jean-François Dreuille  
Charles Froger  
Jean-François Joye  
Jean-Pierre Le Crom  
Danièle Lochak  
Fabrice Melleray  
Geneviève Pignarre  
Sébastien Platon  
Guillaume Rousset  
Philippe Yolka

Que reste-t-il aujourd'hui de l'héritage juridique de Vichy 70 ans après l'ordonnance du 9 août 1944 relative au rétablissement de la légalité républicaine ? Les différentes contributions à cet ouvrage tentent l'analyse, à travers l'étude de différentes branches du droit, des modalités, comme du contexte institutionnel, ayant permis à l'intense production normative du régime de Vichy de se greffer au corpus législatif républicain. Puis comment, à la Libération, se sont perpétuées nombre de mesures vichystes, souvent intégralement conservées dans le nouvel ordre légal sans guère d'adaptations. Reprise accidentelle ou intentionnelle ? Oubli inhérent à l'urgence ou au contraire marque, sur certains points, d'une indéniable concordance idéologique ? Peut-on encore évoquer aujourd'hui, de fait, une rupture radicale plutôt qu'une continuité partielle entre la III<sup>e</sup> République agonisante et Vichy, puis entre Vichy et les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> Républiques ?

Telles sont les questions auxquelles s'efforce de répondre ce volume d'actes du colloque pluridisciplinaire tenu à l'Université Savoie Mont Blanc les 23 - 24 octobre 2014, à l'invitation du Centre de droit public et privé des obligations (CDPPOC) de la Faculté de droit de Chambéry, en partenariat avec le Centre d'études et de recherches comparatives sur les Constitutions, les libertés et l'Etat (CERCCLÉ), et le Centre de recherche et de documentation européennes et internationales (CRDEI) de l'Université de Bordeaux.

ISBN 978-2-247-16281-9  
6784068



9 782247 162819

44 €

[www.editions-DA|LOZ.fr](http://www.editions-DA|LOZ.fr)